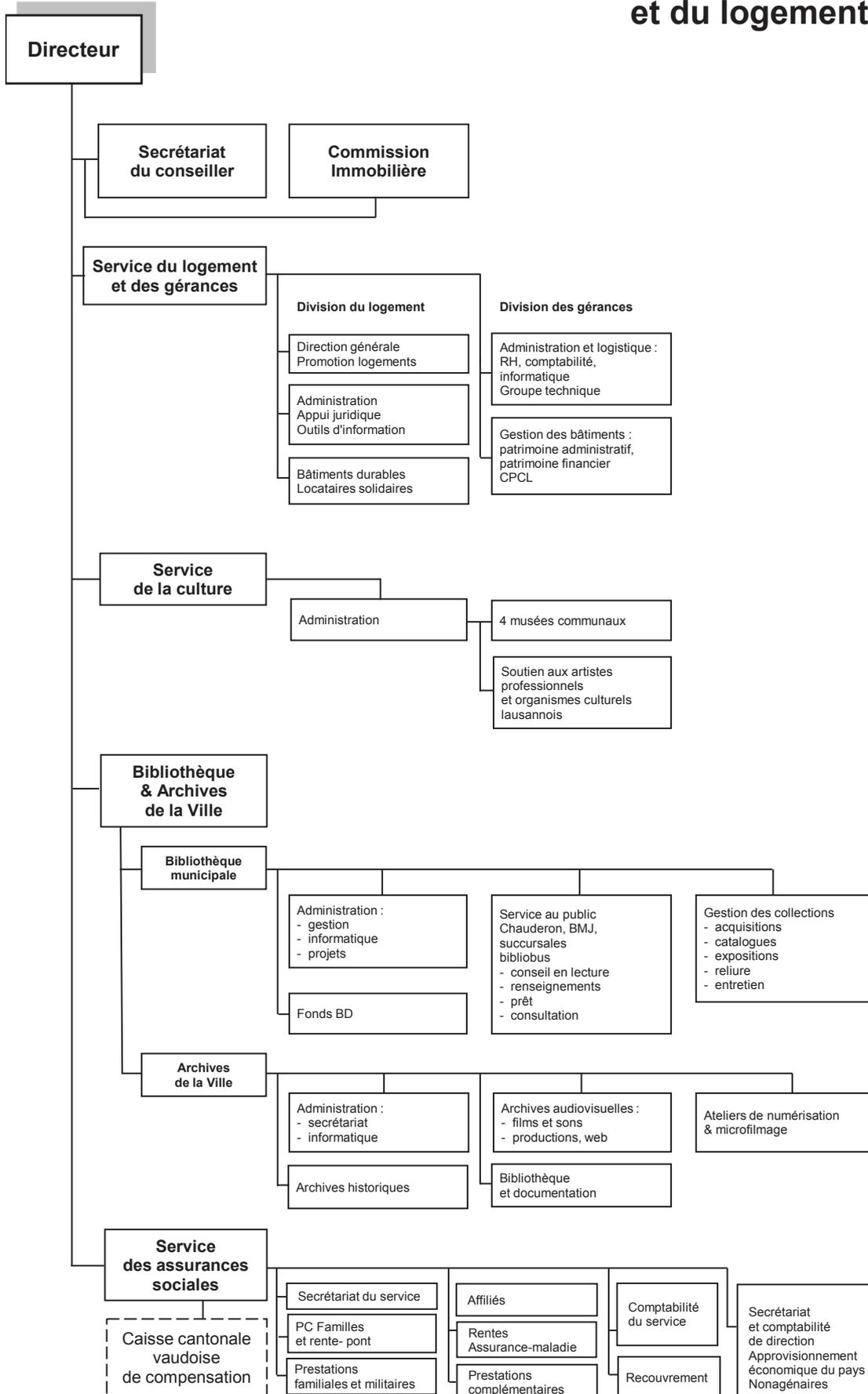


# Direction de la culture et du logement



## Direction de la culture et du logement

L'année 2011 aura été marquée par le changement de législature et la recomposition de la Direction, devenue Direction de la culture et du logement.

Le Service des forêts, domaines et vignobles et le Bureau d'intégration canine ont ainsi rejoint la nouvelle Direction des finances et du patrimoine vert, alors que le Service des assurances sociales fait partie intégrante de la nouvelle Direction de la culture et du logement depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Parallèlement, le Service de la culture a été renforcé : l'ensemble des subventions relatives au théâtre jeune public, aux musiques actuelles et aux écoles de musique relèvent dorénavant de sa responsabilité.

Outre ces changements importants, les points suivants méritent d'être relevés :

- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2010/39 « Politique de gestion immobilière du patrimoine financier de la Commune de Lausanne » concernant la gestion immobilière, l'audit et le rapport de la Cour des comptes y relatif. Le suivi de l'audit et l'intégration de ces différentes recommandations, qui devrait se solder par un nouveau rapport-préavis en 2012, ont généré un important travail au Service du logement et des gérances ;
- parallèlement, une réorganisation du Service du logement et des gérances a été conduite afin de mieux équilibrer les différentes unités. Ces changements, préparés durant l'automne 2011, entrent en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- dans le domaine des assurances sociales, l'entrée en vigueur des prestations complémentaires pour les familles et de la rente-pont au 1<sup>er</sup> octobre a impliqué la création d'une Unité spécifique pour cette activité ;
- à cheval entre le Service de la culture et le Service des bibliothèques et archives, la tenue des Assises du livre à l'automne a permis d'ouvrir des pistes intéressantes sur le développement de la politique du livre à Lausanne et dans le Canton ;
- le projet de création d'une Maison du livre et du patrimoine à l'horizon 2016 au Flon a été développé par la nouvelle Direction de la culture et du logement et confirmé par la Municipalité en décembre comme un projet phare de la législature dans le domaine culturel ;
- s'agissant des grandes institutions culturelles, d'importants efforts ont été déployés durant le second semestre pour assurer le financement du Béjart Ballet Lausanne et du Théâtre de Vidy, confrontés l'un comme l'autre à d'importantes difficultés financières.

De manière plus transversale, la préparation du programme de législature, la planification financière en lien avec le programme d'assainissement et la définition des orientations fortes en matière de politique du logement et de culture ont largement occupé la Direction en 2011. Les bases du travail, qui sera développé ces prochaines années, ont donc été posées en ce début de nouvelle législature.

### COMMISSION IMMOBILIÈRE

#### PRINCIPALES TÂCHES DE LA COMMISSION

La Commission immobilière prévoie à l'intention de la Municipalité toutes les transactions immobilières de la Commune.

Les transactions immobilières concernent les achats, les ventes, les droits distincts et permanents de superficie, les servitudes ainsi que les autres droits réels restreints. Certaines opérations foncières sont traitées de concert avec le Service de la coordination et du cadastre. Les affaires d'une valeur de moins de 10'000 francs sont soumises directement par le délégué à la Municipalité. Au-dessus de ce montant, les dossiers sont présentés préalablement à la Commission immobilière.

Les acquisitions se font dans le cadre de la délégation de compétence accordée par le Conseil communal à la Municipalité jusqu'à épuisement du crédit accordé pour la législature 2011-2016 de quarante millions de francs. Les aliénations, respectivement l'octroi de droits de superficie, dont la valeur dépasse 100'000 francs, sont soumises au Conseil communal.

Il est rappelé au surplus que toute acquisition et toute aliénation d'immeuble ou de droit réel immobilier d'une valeur de plus de 10'000 francs sont soumises à la délégation de la commission des finances du Conseil communal pour les affaires immobilières.

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION IMMOBILIÈRE

La Commission immobilière est rattachée à la Direction de la culture et du logement.

Jusqu'à la fin de la législature 2006-2011, elle était présidée par le syndic et composée du municipal de la Direction des travaux, de la municipale de la Direction de la

culture, du logement et du patrimoine, et de sept représentants de divers Services communaux.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011, elle est présidée par le municipal de la Direction de la culture et du logement et comprend le syndic, le municipal de la Direction des travaux, et sept représentants de divers Services communaux.

Depuis l'adoption le 14 décembre du préavis N° 2011/42 « Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières - Acquisitions de patrimoine vert - Transfert de la SILL SA », la Municipale de la Direction des finances et du patrimoine vert a rejoint la Commission immobilière.

La Commission immobilière s'est réunie trois fois en 2011 pour examiner 25 affaires.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

La Commission immobilière dispose d'une structure composée d'un délégué, d'une adjointe et d'une assistante. L'effectif global est rattaché au Service du logement et des gérances.

01.01.2011 : 3 ept (3 personnes) ;

31.12.2011 : 3 ept (3 personnes).

## Mouvements du personnel

Embauches : 2 (1 transfert interne et 1 engagement)

Départ : 1,3 (1,3 retraite)

Le délégué à la Commission immobilière a pris sa retraite le 30 juin. Son adjoint a été nommé par la Municipalité pour reprendre le poste, et une adjointe a été engagée le 1<sup>er</sup> juin. Un adjoint technique, à raison de 30% de son cahier des charges, participait aux évaluations techniques des immeubles. A son départ à la retraite au 30 avril, il n'a pas été remplacé.

## FAITS MARQUANTS DE LA COMMISSION IMMOBILIÈRE

Les préavis suivants ont été soumis au Conseil communal, rédigés, tout ou en partie, par la Commission immobilière :

- N° 2011/12 – « Projet de construction de cinq bâtiments sis chemin de la Prairie 5a à 5e - Constitution de droits de superficie à sociétés et octroi cautionnement solidaire en faveur SILL » (constitution de six DDP en faveur de la Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances S.A., et de la SILL) ;
- N° 2011/16 – « Réfection et aménagement du Centre de formation de La Rama - Construction d'un simulateur d'incendie - Constitution d'un droit de superficie » ;
- N° 2011/22 – « Avenue de Rhodanie/Chemin des Plaines - Parcelle 4798 - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la société Jaximmo S.A. » ;
- N° 2011/24 – « Société coopérative Cité-Derrière - Projet de construction de quatre bâtiments à l'avenue de Morges 139 et rue Couchirard 6 - Constitution d'un DDP - Octroi cautionnement solidaire » ;
- N° 2011/30 – « Parcelle 20349 à l'avenue de Valmont - Constitution d'un DDP en faveur de Grisoni-Zaugg SA et Boas Immobilier SA pour la construction d'un écomusée et bâtiment commercial » ;
- N° 2011/35 – « PPA Jumelles - Bel-Air / Addenda au PPA n°635 » (convention avec la Genevoise compagnie immobilière S.A.) ;

- N° 2011/37 – « Ancienne Ecole Piotet rue Pontaise 15 - Cession du bâtiment en vue de sa rénovation - Constitution d'un DDP en faveur de la coopérative en formation « P15 » » ;
- N° 2011/42 – « Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières - Acquisitions de patrimoine vert - Transfert de la SILL SA » (crédit et délégation de compétence pour la législature) ;
- N° 2011/46 – « Musée Cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal - Convention sur l'échange foncier - Octroi d'une subvention d'investissement ».

Le délégué à la Commission immobilière a siégé à la commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne, en tant que représentant de la Commune de Lausanne. En 2011, la plus-value foncière résultant des taxations de 1441 parcelles en 2010 a eu pour résultat l'augmentation de la valeur fiscale des immeubles sis sur la Commune de 725 millions de francs, ce qui représente une augmentation de l'impôt foncier de 1'087'500 francs. Le délégué et son adjointe assurent également le calcul annuel des valeurs de marché des immeubles de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne, ainsi que les calculs de rendement des projets de rénovation et de construction de la CPCL. La valorisation du patrimoine financier de la Commune est également en cours.

Les opérations suivantes ont été conclues cette année dans le cadre de l'autorisation générale d'acquérir et d'aliéner des immeubles et des droits réels, crédit d'achat et des délégations de compétence du Conseil communal à la Municipalité :

### 1. Acquisition d'immeubles et de terrains

Parcelle 15158 – Losiardes Lausanne – 25 m<sup>2</sup> – Rose-Marie Brantschen – achat pour un poste de transformation SIL ;

Parcelle 20379 – Liseron Lausanne - 198 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 20589 – Fontenailles 1 Lausanne – 1'546 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 2811 – « Bois de Rovéréaz » Oron Epalinges – 97'351 m<sup>2</sup> - FoDoVi – achat à la commune d'Epalinges ;

Parcelle 5006 – Mont-d'Or 11-13 Lausanne – 1'160 m<sup>2</sup> – ORIF – acquisition de l'immeuble de l'ORIF (Office de l'intégration et de la formation professionnelle) ;

Parcelle 4224 – Chavannes 61-63 Lausanne – 2'726 m<sup>2</sup> – acquisition de la parcelle propriété de Ernest Tschanz ;

Parcelle 5419 – Navigation 6 Lausanne – 1'911 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 529 – Europe 5b Lausanne – 439 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 5153 – Grancy Lausanne – 1'381 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 5244 – Délices Lausanne – 4'231 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des

immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;  
 Parcelle 5274 – Promenade Ficelle Lausanne – 4'354 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;  
 Parcelle 5394 – Promenade Ficelle Lausanne – 3'592 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;  
 Parcelle 5982 – Gare 4 Lausanne – 557 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;  
 Parcelle 9366 – Cour Lausanne – 239 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;  
 Parcelle 20449 – Grancy Lausanne – 1'045 m<sup>2</sup> – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne.

## 2. Ventes d'immeubles et de terrains

Parcelle 4803 – Chalet « Grand Nan » En Nan Les Avants – 476 m<sup>2</sup> – octroi d'un DDP à M. Angel Borretti ;  
 Parcelle 4803 – Chalet des « Petits Nains » En Nan Les Avants – 516 m<sup>2</sup> – octroi d'un DDP à Mme Christiane Fivaz ;  
 Parcelle 3962 – « Réservoir » Haute-Vue 4 Lausanne – 121 m<sup>2</sup> – vente d'une partie de la parcelle à M. Basil Duval ;  
 Parcelle 909 – Chablais 16-18 Prilly – 2'035 m<sup>2</sup> – vente aux CFF pour la construction de la gare de Prilly-Malley ;  
 Parcelle 535 – Bois de la Chapelle Epalinges – 213'037 m<sup>2</sup> – FoDoVi – vente à la commune d'Epalinges ;  
 Parcelle 536 – Bois de la Chapelle Epalinges – 629 m<sup>2</sup> – FoDoVi – vente à la commune d'Epalinges.

## 3. Etat du crédit pour la législature 2011-2016

Crédit accordé 40'000'000 francs  
 Etat du crédit au 31.12.2011 40'606'484 francs

## SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- promouvoir et mettre en œuvre la politique lausannoise du logement ;
- gérer des biens immobiliers, en application des décisions des autorités et du droit, en alliant équité sociale, responsabilité environnementale et performance économique.

Pour la Division du Logement :

- promouvoir la construction et la rénovation des logements (subventionnés ou libres) sis sur les terrains de la Ville, en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique du logement adoptée par la Municipalité et le Conseil communal.
- La Division agit en outre, par délégation cantonale, dans trois domaines :

- contrôler le parc des logements subventionnés sous l'angle du respect des conditions d'occupation par le locataire et des adaptations des loyers par les gérances ;
- introduire et gérer l'aide individuelle au logement conformément à la nouvelle réglementation cantonale ;
- préavis, dans le cadre de l'application de la Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation (LDTR), toute demande de rénovation, transformation ou démolition d'immeuble d'habitation sur le territoire communal.

Pour la Division des Gérances :

- gestion courante, maintenance et mise à jour du parc immobilier communal (patrimoine administratif et patrimoine financier), en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique adoptée par la Municipalité et le Conseil communal ;
- rôle de gérance pour le parc immobilier de la CPCL.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	44.57	nd	44.97	nd
Colosa	8.23	nd	8.23	nd
Gérances	42.98	nd	42.84	nd
Logement	22.60	nd	23.70	nd
<b>Total service</b>	<b>118.38</b>	<b>nd</b>	<b>119.74</b>	<b>nd</b>

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

### Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
<b>Total service</b>	<b>+ 1.36</b>

### Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	91	42.87	92	42.72
Colosa	9	8.23	9	8.23
Gérances	73	43.44	74	43.45
Logement	28	22.60	28	23.70
<b>Total service</b>	<b>201</b>	<b>117.14</b>	<b>203</b>	<b>118.10</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Apprenti-e-s

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Colosa	3	3
Gérances	1	2
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

## Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	11	26

## Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	6
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	11

## FAITS MARQUANTS DU SERVICE

- La gestion immobilière de la Ville de Lausanne a fait l'objet d'accusations de loyers de faveur dans la presse. Trois interventions au Conseil communal s'en sont fait l'écho (interpellation de Gillard Nicolas « Favoritisme et passe-droits pour les logements gérés par la Ville? », interpellation de Hildbrand Pierre-Antoine et crts « 3'000 logements et combien de promesses », interpellation de Voiblet Claude-Alain « Un audit externe pour mettre un terme à toutes suspicions de copinage dans la gestion des biens immobiliers par les gérances de la Ville! », motion de Truan Isabelle et crts « Critères d'attribution et conditions locatives du patrimoine de la Ville de Lausanne »). Lors de la séance du Conseil communal du 14 février, la Directrice de la culture, du logement et du patrimoine a annoncé que la gestion immobilière du Service fera l'objet d'un audit externe. Le cabinet Deloitte SA à Lausanne a été mandaté pour réaliser cet audit entre mai et juin. Le rapport final, terminé à fin juin, a été immédiatement publié sur le site Internet de la Ville. Il donne des pistes intéressantes et concrètes pour améliorer et dynamiser la gestion immobilière de la Ville, et confirme qu'il n'y a pas d'abus dans l'attribution de logements du parc immobilier de la Ville. Des recommandations sont cependant émises pour améliorer le système de contrôle interne. Le Conseil communal a pris acte de la réponse municipale aux interpellations de MM. Gillard et Hildbrand le 31 mai, à celle de M. Voiblet le 11 octobre. La motion n'a pas encore été traitée par le Conseil communal.
- Parallèlement, la Cour des comptes a conduit durant l'été un audit sur la gestion immobilière de six communes vaudoises, dont la Ville de Lausanne. Le rapport issu de la Cour des comptes a été publié le 21 octobre. Il met en évidence que les loyers fixés par les communes sont en général 20 à 30% inférieurs à ceux du marché. La Cour relève cependant que « tous les baux présentant un caractère particulier ont été examinés de manière approfondie. La Cour est en mesure de conclure que les communes visitées n'accordent pas de loyers de complaisance ». En ce qui concerne plus spécifiquement Lausanne, le rapport de la Cour des comptes reprend les conclusions de l'audit commandé par la Ville.
- Le préavis N° 2010/39 « Politique de gestion immobilière du patrimoine financier de la Commune de Lausanne » a été adopté par le Conseil communal le 29 juin. Il définit un cadre de référence pour la gestion immobilière et pose les bases d'une stratégie d'assainissement énergétique.
- Dans le domaine du logement, le Service a été particulièrement actif. En juin, il a organisé, en collaboration avec les Services concernés, une manifestation importante de trois jours pour promouvoir l'écoquartier des Plaines-du-Loup auprès des Lausannois. Cette manifestation, qui s'est déroulée à la Pontaise, a connu un succès retentissant avec environ 800 visiteurs. Le rapport complet peut être consulté sur [ola.lausanne.ch](http://ola.lausanne.ch).
- Deux interpellations concernant la politique du logement ont été traitées durant l'année écoulée (interpellation de Trezzini Giampiero « L'écoquartier des Plaines-du-Loup - qui et comment », interpellation de Hildbrand Pierre-Antoine et crts « 3'000 logements et combien de promesses »).

## DIVISION DU LOGEMENT

### Projet 3'000 nouveaux logements durables

Les nouveaux logements mis en location ou en vente au cours de l'année sont :

**La Borde** : 72 logements subventionnés et/ou protégés (1<sup>er</sup> semestre) ;

**Pra Roman** : 61 logements adaptés pour les seniors, en location (1<sup>er</sup> semestre) ;

**Pra Bernard** : 18 logements en PPE sur droit de superficie (2<sup>e</sup> semestre).

Par ailleurs, les chantiers suivants sont en cours ou en phase d'étude avancée :

**Praz Gilliard** : 16 villas dont 4 individuelles et 12 jumelles – en chantier – livraison fin 2013 ;

**Provence (Prairie 5a à e)** : 120 logements en location, dont 28 « protégés » – chantier en cours – livraison 2<sup>e</sup> semestre 2013) ;

**Le Communet** : 16 logements en PPE sur droit de superficie – chantier en cours – livraison fin 2012 ;

**Sébeillon est** : 229 logements en location – réalisation privée suivie par SLG – autorisation provisoire d'implantation obtenue ;

**Bochardon 11-13** : 13 logements coopératifs – en attente du permis définitif ;

**Chemin du Devin 38** : 3 logements en PPE sur droit de superficie – chantier en cours – livraison mi-2012 ;

**Avenue de Morges** : 104 logements (¼ en PPE et ¾ en location) – début du chantier printemps 2012 ;

**Bonne-Espérance 30-32** : 59 logements (19 marché libre et 40 subventionnés) – début de chantier printemps 2012.

En incluant l'ensemble des projets (habités et en cours), l'opération 3'000 logements compte 18 projets totalisant 1'253 logements, dont 676 respectant le label Minergie, 502 le label Minergie Eco, 16 le label Minergie-P et 59 Minergie-P-Eco. Dans l'état actuel des programmes, 11% des logements sont destinés à la PPE et 89% à la location (17% subventionnés, 6% contrôlés sur la durée du DDP et 66% en marché libre).

Du point de vue environnemental, les efforts consentis en faveur de la qualité thermique des enveloppes et des énergies renouvelables se traduiront par une réduction annuelle des émissions de CO<sub>2</sub> de 1'320 tonnes, soit un « crédit carbone » correspondant aux émissions induites par un parcours annuel de 4'140 km en véhicule individuel pour chacun des futurs habitants.

## **Administration – appui juridique**

### *Aide à la pierre (subventions)*

Les subventions à la pierre versées afin d'abaisser les loyers des logements subventionnés se sont montés à 2'029'173 francs (moins 20% par rapport à 2010) en raison de la dégressivité des aides prévues par l'ancien dispositif légal.

Les loyers du parc de logements subventionnés et contrôlés par la Commune demeurent cependant raisonnables, puisque les deux tiers des loyers nets des logements de cinq pièces coûtent moins de 1'700 francs, ils sont inférieurs à 1'300 francs pour les logements de quatre pièces, à 900 francs pour les trois pièces et à 550 francs pour les deux pièces.

Conformément à la législation sur le logement et à la délégation de compétence du Canton de Vaud, les bilans, comptes, administration et état de 320 immeubles ou groupes d'immeubles ont été contrôlés.

### *Aide à la personne (AIL)*

L'activité de cette Unité a été très soutenue cette année. La situation des bénéficiaires et des candidats (70% des cas) se caractérise par une instabilité financière croissante et des changements de situation, qui se traduisent par des visites répétées auprès de l'Unité, par des difficultés à évaluer les revenus des familles et à utiliser le dispositif légal, qui préconise l'analyse du dossier selon les dernières taxations fiscales, en l'espèce obsolètes.

En chiffres, le travail de l'Unité a porté sur 1'742 demandes, qui ont abouti à l'examen de 730 dossiers de candidature et à l'octroi de 335 nouvelles aides. Il a été procédé, en application du Règlement cantonal, à la révision de la situation de 764 familles bénéficiaires, dont 254 ne répondaient plus aux conditions. 971 familles ont touché l'AIL (+ 13,5%) pour un montant total de 1'851'530 francs, dont la moitié est remboursée par l'Etat.

### *Participation à l'introduction des PC familles/rente-pont et introduction du RDU*

La nouvelle Loi cantonale sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et prestations cantonales de la rente-pont et son règlement d'application (LPCFam et RLPCFam) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre.

L'introduction de cette loi a des implications importantes sur l'octroi de l'aide individuelle au logement (AIL), puisque ce subside entre dans la définition du revenu déterminant les prestations de la LPCFam. Cette situation a généré la mise au point de procédures de gestion des dossiers (environ 200 dossiers supplémentaires) et une collaboration avec l'Unité communale du Service des assurances sociales en charge de l'application de cette nouvelle législation.

En raison de leur expérience, les collaborateurs de l'AIL se sont également beaucoup investis dans la poursuite de la mise au point du revenu déterminant unifié (RDU), en application de la Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi de prestations sociales et d'aide à la for-

mation et au logement cantonales vaudoises (LHPS) et de son Règlement d'application (RLHPS).

### *Préservation du parc locatif*

Les législations de droit public applicables à tous les immeubles et permettant de préserver le parc lausannois ont permis à la Commune d'établir 159 préavis à l'intention de l'Etat de Vaud.

En ce qui concerne la Loi sur les rénovations (LDTR), l'Unité en charge de son application a analysé 380 cas qui ont abouti à la rédaction de 51 préavis, touchant 899 logements (pour une surface de 65'357 m<sup>2</sup>). Avant travaux, les loyers nets se situaient, en moyenne, à 163 francs le m<sup>2</sup> par an. Après rénovations, les prix autorisés ont été établis, en moyenne, à 207 francs le m<sup>2</sup> par an.

La Loi sur les aliénations d'appartements loués (LAAL) a été appliquée à la vente de 108 logements (+ 44%), totalisant 9565 m<sup>2</sup>, au prix moyen de 8'130 francs le m<sup>2</sup>; confirmant la hausse de plus de 50% des prix de vente constatée depuis 2007.

## **Outils d'information – éléments statistiques**

### *Statistiques*

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne a, pour la dixième année consécutive, montré que ce marché restait extrêmement tendu, puisque le taux d'appartements vacants s'est fixé à 0,11%, alors qu'un marché équilibré doit disposer de 1,5% à 2% de logements libres à louer.

Concernant les logements subventionnés, principalement suite à des résiliations volontaires, 656 baux ont été autorisés, 1'921 dossiers ont été ouverts et, à la fin de l'année, la demande de 467 ménages recherchant activement un logement n'était toujours pas satisfaite.

### *Recensement des bâtiments et des logements*

La restitution trimestrielle de la statistique de la construction, dès le début 2011, et l'harmonisation des registres (logements et habitants), pour la fin 2012, sont deux objectifs majeurs imposés à l'ensemble des communes suisses. Pour garantir la réussite de ces deux opérations, ces données – toujours saisies au SLG – sont récoltées directement dans le Registre cantonal des bâtiments (RCB), ainsi qu'en amont, dans l'application de la statistique de la construction (STC), pour être ensuite transférées dans le Registre des bâtiments et des logements (RegBL) de l'Office fédéral de la statistique.

Plus de 9'000 bâtiments et 70'000 logements recensés en 2000 nécessitent des vérifications importantes pour être validés et couplés par leurs identifiants (EGID/EWID) à leurs habitants respectifs afin de constituer un registre des ménages. Ce travail de « bénédictin » est effectué par trois personnes qui, dès cette année, ont accompagné les travaux liés à l'harmonisation des registres en collaboration avec DevCom. L'ensemble des travaux ainsi que les contrats (CDD) de ces trois collaborateurs s'achèveront en décembre 2012.

### *Bilan de la statistique de la construction de logements*

Cette année, 631 logements ont reçu un permis d'habiter dans des nouvelles constructions et 63 logements dans des bâtiments existants. Cela représente donc un total de 694 nouveaux logements, contre 495 en 2010, soit 40% de plus. A ce résultat positif de logements dits « terminés », il faut encore ajouter celui des logements dits « en chantier ». Pour l'année considérée, cela représente

encore 656 logements en chantier dans de nouvelles constructions, et 210 dans des bâtiments existants.

### **Bâtiments durables**

#### *Métamorphose - Plaines-du-Loup*

Copilote avec le Service d'urbanisme pour l'élaboration du PDL des Plaines-du-Loup, la Section des « Bâtiments durables » participe à l'établissement des documents et réflexions liés à la planification et la valorisation du périmètre de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

#### *Métamorphose – Prés-de-Vidy*

Dans ce cadre, la Section a expertisé, sous l'angle de la « Société à 2000 watts », les projets du concours d'architecture et d'idée à l'issue du premier tour de sélection du jury en septembre.

#### *SméO, outil national pour les quartiers durables*

Depuis mai, l'outil SméO est devenu l'outil national d'évaluation de la durabilité des quartiers. Cette plateforme, accessible depuis [www.smeo.ch](http://www.smeo.ch) et [www.quartiersdurablesbysmeo.ch](http://www.quartiersdurablesbysmeo.ch), accompagne le projet de soutien à la réalisation d'environ 25 quartiers durables, initiative lancée par l'Office fédéral de l'énergie et l'Office fédéral du développement territorial. En appui de ces démarches, des cours de formation pour cet outil d'aide à la décision ont eu lieu. A ce stade, SméO compte environ 2'500 utilisateurs après seulement trois ans d'existence.

Compte tenu de cette fréquentation, la Ville et le Canton développent conjointement une nouvelle version intégrant les aspects liés à l'économie de la construction et le concept de la « Société à 2000 watts ».

#### *Partenariat interservices*

La Section expertise la durabilité de bon nombre de projets menés par le Service d'architecture, la Division des « Gérances » et la Commission immobilière. A ce titre, elle est amenée à effectuer les missions suivantes :

- étude de physique du bâtiment, réalisation d'écobilans, aide à l'obtention des labels Minergie/Eco/P ;
- établissement de cahiers des charges et de préconisations techniques en phase de planification ;
- évaluation de la durabilité des projets en phase de concours d'architecture ;
- suivi et accompagnement de projets dans la recherche d'une meilleure durabilité.

Les principales affaires traitées sont les suivantes : collèges de Petit-Vennes et Montblesson, rue Neuve 2, rue de la Pontaise 15, rue de l'Industrie 6, gymnase de Béthusy, chemin des Sauges 18, chemin des Diablerets 11, route de Praz-Gilliard 7, projet FITA (centre de tir à l'arc), chemin d'Entre-Bois 15-17.

#### *Patrimoine financier et Société à 2000 watts*

En acceptant les conclusions du rapport-préavis N° 2008/28 « Motion Ghelfi - Pour des contrats de location respectueux de l'environnement », le Conseil communal a approuvé l'établissement d'une stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine financier de la Ville. Dans cette optique, un état des lieux énergétique des septante bâtiments les plus importants du patrimoine a été achevé fin 2010. Parallèlement à cette démarche, des diagnostics EPIQR visant à définir la vétusté du parc et les éventuels coûts de rénovation de ce dernier ont été effectués et achevés en novembre 2011. Ces deux

éléments désormais connus vont être mis en corrélation afin de définir une priorisation des interventions d'assainissement énergétique s'inscrivant dans la politique du logement de la Ville. Cette stratégie sera proposée à la Municipalité, puis au Conseil communal, dans le cadre d'un préavis d'intention dont la finalisation est prévue pour le deuxième semestre 2012.

#### *Mandat externe*

Dans le cadre de concours d'architecture et d'urbanisme, la Section est parfois sollicitée pour réaliser des expertises visant à évaluer la durabilité des projets. Dans cette optique, les CFF ont mandaté l'Unité pour analyser les rendus du concours d'urbanisme du site « Pont-Rouge » pour le développement du secteur d'activité de Genève-La Praille. Ce travail, visant à diffuser les bonnes pratiques auprès d'intervenants majeurs de la construction, a bien entendu été financé par les CFF.

#### *Communication*

La Section est fréquemment appelée à communiquer sur ses activités dans un but d'échange d'expériences et de promotion de la construction durable. Les principales actions de communication et interventions ont été les suivantes :

- implication dans l'Association Eco-Bau (comité de direction et organisation du séminaire annuel) et dans le groupe développement durable du Canton de Vaud ;
- présentations portant sur l'évaluation de la durabilité de l'échelle du bâtiment à celle du quartier, en phase de concours ou de développement de projet ;
- exposé des retours d'expérience du projet « 3'000 logements durables » et, plus largement, des réalisations de constructions menées et planifiées par la Ville (conférence organisée par Lignum Vaud, cours en partenariat avec l'HEPIA ou l'UNIL, participation aux trois jours de l'écoquartier, journées d'information PUSH) ;
- communication sur l'outil SméO et formation à ce dernier dispensée via le Centre d'éducation permanente de la fonction publique (quatre sessions et environ soixante personnes formées) ; lancement de l'outil national « Quartiers durables by SméO » à Berne et formation en partenariat avec l'OFEN et l'ARE (deux sessions en Suisse romande, deux en Suisse alémanique) ; promotion de l'outil auprès des architectes et urbanistes (présentation à la FSU).

### **Logement social**

#### *Inscriptions/réception*

Le nombre de nouvelles inscriptions est resté constant (1921 en 2011, contre 1868 en 2010), ainsi que le taux de rotation (656 baux en 2011, contre 642 en 2010). Le nombre de dérogations est lui aussi très similaire, ainsi que la proportion des dérogations refusées (env. 55%) et celles acceptées (env. 45%).

#### *Cellule logement*

Avec un nombre de demandes d'aide relativement constant, la Cellule logement n'a pas rencontré de changement significatif dans son activité. On note toutefois une pression accrue liée à des situations de grande précarité, des personnes seules sans logement ou des familles en situation de sur-occupation importante, nécessitant des mesures d'urgence et pour lesquelles le parc de logements subventionnés ne peut pas toujours répondre. La

demande pour de grands logements au loyer très abordable reste forte.

#### *Révision*

Le Bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'250 locataires conformément à la réglementation. Il a identifié 157 locataires ne répondant pas ou plus aux conditions légales. Le nombre de locataires dont le bail a été résilié s'élève à 185. Les subventions de 137 locataires ont été partiellement ou totalement supprimées. La perception totale des suppléments pour l'année 2010 s'élève à 708'037 francs.

De nombreuses personnes ne venant pas aux rendez-vous fixés ont fait l'objet de nombreux rappels (phénomène en constante augmentation), engendrant de ce fait un surcroît de travail non négligeable.

#### *Fête des voisins*

Pour sa septième édition, la Fête des voisins a réuni plus de 7'000 participants, et ce malgré la pluie. Parmi les 218 fêtes annoncées, 95% étaient organisées par des particuliers. Les fidèles partenaires (Migros, SIL, Domicim et LFM) ont contribué à la visibilité de la fête, tandis que la page Facebook regroupe près de 200 fans. Cette année encore, les habitants des communes limitrophes étaient nombreux à se joindre à la fête. Des premières démarches ont été entreprises pour que les communes de Pully, Prilly et Renens puissent soutenir elles-mêmes leurs habitants dès 2012.

#### *Contrat de quartier Montelly*

A Montelly, le contrat de quartier s'est poursuivi pour la deuxième année. Une conférence de quartier (en mars) a permis aux habitants d'être informés et de valider les propositions qui figurent sur la feuille de route. Celle-ci a été présentée à la Municipalité en juin. Une fête de quartier, en mai, a vu l'inauguration de deux des idées des habitants : une nouvelle liaison piétonne destinée aux enfants, et un plantage public-privé à Floreny, opérationnel en 2012. L'évaluation d'Equiterre est disponible auprès du SLG. Les membres de la commission de quartier se sont montrés très motivés et engagés.

## **DIVISION DES GÉRANCES**

### **Gérances du patrimoine financier et de la CPCL**

La Section, dans un contexte de pénurie accrue de logements vacants, a enregistré pour le patrimoine financier de la Ville de Lausanne (PATFIN) 55 mutations de locataires. Quant au patrimoine CPCL, les mutations se sont montées à 341 au total. Tout comme pour la section Colosa (CPCL, à chaque annonce de départ de locataire, le Bureau de location enregistre jusqu'à plus de quinze demandes d'inscription par objet.

Pour le reste, la Section s'est concentrée comme chaque année sur la gestion courante de ses patrimoines (CPCL et PATFIN) et sur la réalisation des travaux planifiés au budget. Il n'y pas eu d'événement particulier au cours de cet exercice sur les immeubles en gestion.

### **Colosa (CPCL)**

Le contexte de pénurie de logements touche de près le patrimoine immobilier social en gestion. A la location d'un logement, il n'est pas rare de retrouver jusqu'à cinquante inscriptions. Toutefois, malgré ce constat de tension, la location a enregistré sur l'année 235 mutations de locataires.

Des expertises techniques des immeubles réalisées en 2010 et 2011 ont permis l'élaboration, pour la CPCL, d'une stratégie de gestion du patrimoine, comprenant notamment une segmentation du parc et un plan des investissements pour les dix prochaines années. L'application de mesures de rationalisation des activités de plusieurs conciergeries a généré une baisse des charges d'exploitation.

L'entité comptabilité de la Section a repris la gestion des salaires de l'ensemble des concierges de la CPCL le 1<sup>er</sup> janvier.

### **Section technique**

Faisant suite à l'avis de droit sur la mise à niveau des barrières et des parapets, selon la norme SIA 358 sur les bâtiments existants, une analyse a débuté sur l'ensemble de nos patrimoines, par nos gérants d'immeubles, afin de planifier les travaux de mise aux normes à court et moyen terme selon le degré de risque de chaque situation.

Une analyse d'une douzaine de bâtiments a été menée à bien afin d'estimer et planifier des travaux de réfection hors budget d'entretien courant sur un crédit-cadre 4, qui sera déposé par voie de préavis début 2012.

Plusieurs projets de rénovations lourdes étaient en cours d'étude avec nos mandataires et en collaboration avec le Service d'architecture. La réfection de l'immeuble dit « Le Pointu » (rue Neuve 2), qui conduira au dépôt d'un préavis au Conseil communal. Pour le projet César-Roux 16, le dossier de mise à l'enquête a été terminé à la fin de l'année. Quant à la réfection de l'auberge de Sauvabelin (chemin des Celtes 1) et des bâtiments annexes, décision a été prise d'entreprendre des travaux minimaux d'entretien.

### *Crédit-cadre III (2006-2009) – évolution*

Ce crédit-cadre, accordé par le préavis N° 2005/29 « Programme d'entretien et importants travaux de rénovation des bâtiments des patrimoines administratif et financier (troisième étape 2006-2009) », allouait un montant de 14'000'000 francs pour des travaux entre 2006 et 2009. En juin 2009, la durée d'utilisation de ce crédit-cadre a été prolongée jusqu'à fin 2011. A fin 2011, une ultime prolongation jusqu'à fin 2012 a été sollicitée auprès de la commission des finances, tout en confirmant que le montant octroyé ne serait pas dépassé. La raison est due au retard des travaux de l'avenue du Théâtre 12, les rénovations techniques devant se faire en parallèle avec le chantier de l'Opéra, et du chantier du parc de Mon-Repos 3, où des travaux de mise aux normes – en cours d'étude dans le respect des monuments historiques – sont indispensables après la réfection de la charpente. Pour ces deux objets, ces travaux planifiés en 2012 devaient être intégrés dans le crédit-cadre IV, qui a lui été repoussé en 2013 dans le plan des investissements, obligeant le Service à intégrer ces travaux dans le crédit-cadre III.

### *Chantiers de la CPCL*

Parmi les chantiers de rénovations lourdes, on peut citer : l'opération « Ecole de Commerce 3 », qui s'est déroulée dans le respect des coûts et des délais ; elle se poursuivra pour « Ecole de Commerce 1 », qui débutera en 2012 ; la rénovation lourde de l'immeuble sis à l'avenue de Longemalle 26, commencée en avril, avec délocalisation temporaire des locataires, se poursuivra en 2012 ; une réfection de l'enveloppe extérieure a été menée à

bien pour les immeubles du passage Mathias-Mayor 4 et de l'avenue d'Echallens 30.

Une campagne s'effectue sur plusieurs années pour la mise en conformité des ascenseurs.

Une opération particulièrement réussie a été menée au chemin de Couvaloup 2-4-6 pour l'extension de l'Office d'instruction pénale dans le cadre du projet CODEX. Ce chantier complexe en milieu urbain s'est réalisé rapidement et s'est terminé à la fin de l'année à la satisfaction des utilisateurs et de la propriétaire.

Dans le même îlot, à la rue St-Martin 31, un avant-projet est en cours pour le changement d'affectation de ce bâtiment de logements en futurs bureaux pour la Police municipale, suite aux besoins de surfaces supplémentaires induites par les nouvelles procédures pénales. Un dossier de mise à l'enquête a été déposé le 23 décembre.

Deux projets de construction d'immeubles de logements Minergie sont en phase de soumission au chemin des Sauges 18 et au chemin des Diablerets 11. La phase de préparation à l'exécution se poursuivra dès l'obtention des crédits.

Un avant-projet de construction nouvelle d'un immeuble de logements avec surfaces commerciales au rez-de-chaussée a débuté à l'avenue de Chailly, 12 en partenariat avec la Caisse de pensions de la Banque cantonale vaudoise.

En novembre, une procédure de sélection a conduit au choix de deux bureaux d'architectes afin de lancer un avant-projet pour la construction de huit immeubles Minergie dans le quartier des Fiches Nord.

## **Section patrimoine administratif**

### *Gestion immobilière*

Un important travail de contrôle, de mise à jour et de préparation des états locatifs du patrimoine administratif a été réalisé. Ainsi, les Services de l'administration communale ont inscrit les loyers et les estimations des charges d'exploitation dans leur budget 2012.

### *Gestion technique*

Dans les travaux importants, citons la fin des travaux de réaménagement du quatrième étage, le réaménagement du premier étage et du niveau entresol 1 de l'immeuble de la place Chauderon 9, ainsi que divers travaux d'entretien ont été réalisés pour les structures des Services d'accueil de jour de l'enfance et de la jeunesse et des loisirs, ainsi que pour les Services social Lausanne, de la culture, des assurances sociales, et d'architecture.

La Section a préparé plusieurs préavis: préavis N° 2011/08 « Déménagement du Service d'organisation et d'informatique (SOI) - Utilisation des locaux du SOI pour répondre aux besoins du Service social ainsi que de divers Services de l'administration communale »; préavis N° 2010/63 « Construction d'un nouvel immeuble administratif au Flon - Vente de l'immeuble de Beau-Séjour 8 - Demande de crédits complémentaires »; préavis N° 2011/59 « Immeuble administratif de la place Chauderon 4 - Projet d'assainissement et d'amélioration des performances énergétiques des façades - Demande de crédit d'ouvrage »; préavis N° 2011/61 « Musée historique de Lausanne - rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment - Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente) ».

Pour les préavis votés par le Conseil communal, les travaux sont en cours pour le Théâtre de l'Arsenic (préavis N° 2010/28 « Arsenic - Rénovation de l'enveloppe, assainissement des installations CVSE, mise en conformité des sorties de secours et des dispositifs de sécurité, surélévation de la toiture et réaffectation de l'étage », le Musée romain de Vidy (préavis N° 2010/16 « Musée romain de Lausanne-Vidy - Extension du bâtiment du Musée romain de Vidy ») et la Maison de quartier de la Pontaise (préavis N° 2011/62 « Réaffectation et agrandissement du Temple de St-Luc en Maison de quartier sis rue de la Pontaise 33 - Ancien temple de St-Luc - Demande de crédit d'investissement complémentaire »).

Dans le cadre du préavis crédit-cadre III, d'importants travaux d'entretien ont été poursuivis, tels que la rénovation et la restauration du hall d'entrée et de la cage d'escalier de la Maison de Mon-Repos, le remplacement de la production de froid à la Collection de l'Art Brut, la réfection de l'enveloppe extérieur du centre de vie enfantine de La Chenille et le désenfumage de la salle Paderewski.

### *Unité d'exploitation*

Les importants travaux réalisés et/ou coordonnés sont les suivants : le remplacement des tableaux électriques divisionnaires et général du bâtiment de la place Chauderon 9, le remplacement de l'ascenseur et des stores de sécurité de l'immeuble de la place Chauderon 11 et la rénovation des ascenseurs du bâtiment de la place Chauderon 7.

En outre, l'Unité d'exploitation s'active aussi dans différents projets et travaux planifiés par les gérants techniques, tout en poursuivant leur activité principale d'exploitation de plusieurs bâtiments (place Chauderon, rue du Port-Franc 18, avenue de Sévelin 46, rue du Maupas 34, rue des Terreaux 33).

### *Unité de nettoyage*

L'Unité a réalisé les nettoyages courants et ponctuellement les nettoyages spécifiques des bâtiments administratifs. La surface des nettoyages courants représente environ 56'000 m<sup>2</sup> pour environ 26 EPT. Plusieurs bâtiments administratifs ont été intégrés au cours de l'année (avenue de Sévelin 46, avenue d'Echallens 2a, place de la Navigation 10).

## **Section comptabilité**

Durant l'année, la Section s'est occupée de gérer :

- les opérations de comptabilité immobilière liées à la hausse des taux TVA intervenue au 1<sup>er</sup> janvier ;
- la mise à niveau du plan comptable OFIGER pour la reprise des données salariales des concierges de la Caisse de pensions, traitées dorénavant en interne au moyen du logiciel OFISAL ;
- la mise à niveau des rubriques de facturation des loyers, suite au changement de Municipalité et à la reconfiguration des Directions et des Services ;
- la configuration des divers documents de type « envoi de masse », BVR et rappels, transmis dès 2011 pour édition et expédition à la CADEV ;
- le paiement des factures de la SILL (Société immobilière lausannoise pour le logement SA).

Les effectifs de la Section n'ont pas évolué et leur charge de travail reste importante, ce qui a impliqué l'engagement d'une auxiliaire pendant trois mois.

## SERVICE DE LA CULTURE

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle ;
- représentation de la Ville par le chef de service dans les conseils de fondations de ses principales institutions culturelles ;
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions ;
- suivi des institutions culturelles et de la scène indépendante ;
- gestion du Fonds des arts plastiques ;
- gestion et promotion des quatre musées communaux.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

#### Plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	9.80	nd	9.20	nd
Musée design et arts appliqués	11.60	nd	11.60	nd
Musée historique de Lausanne	16.55	nd	17.05	nd
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.30	nd	5.30	nd
Unité administrative	6.60	nd	7.50	nd
<b>Total service</b>	<b>49.85</b>	<b>nd</b>	<b>50.65</b>	<b>nd</b>

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

#### Variation en ept alloués

du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
Total service	+ 0.80

#### Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	12	9.60	10	8.40
Musée design et arts appliqués	16	11.60	17	11.60
Musée historique de Lausanne	21	16.05	21	15.75
Musée Romain de Lausanne-Vidy	8	5.30	8	5.30
Unité administrative	8	6.60	7	6.10
<b>Total service</b>	<b>65</b>	<b>49.15</b>	<b>63</b>	<b>47.15</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

#### Apprenti-e-s

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Musée historique de Lausanne	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

### Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	6	5

### Motifs des fins d'emplois

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

### FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu :

- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2010/46 « Fondation de l'Orchestre de chambre de Lausanne – demande d'un crédit spécial » sollicitant un crédit spécial de fonctionnement pour l'assainissement de la situation financière de la Fondation de l'OCL ;
- la présentation par la Municipalité au Conseil communal du préavis N° 2011/46 « Musée Cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal - Convention sur l'échange foncier - Octroi d'une subvention d'investissement » ;
- la présentation par la Municipalité au Conseil communal du préavis N° 2011/61 « Musée historique de Lausanne - Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment - Demande de crédit d'étude (extension compte d'attente) » ;
- le lancement le 22 septembre d'une saison de festivités sous la bannière « Une Capitale de la danse, Lausanne 2011-2012 », pour les 40 ans du Prix de Lausanne, les 25 ans du Bèjart Ballet Lausanne (BBL), les 25 ans de la Compagnie Philippe Saire, les 20 ans de l'École-Atelier Rudra Bèjart Lausanne, les 20 ans de la Compagnie Linga, les 10 ans du MARCHEPIED, les 20 ans la Collection suisse de la danse (anciennement Archives suisses de la danse) et les 25 ans de l'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) ;
- le transfert des subventions du Conservatoire, de la Haute école de musique (HEMU), de l'École de jazz et de musique actuelle (EJMA), de l'Harmonie des écoles lausannoises, de l'École sociale de musique, de l'École de musique de la Ville de Lausanne, de E la Nave va (Le Romandie), de l'Institut Ribaupierre, du Petit Théâtre et du Théâtre des marionnettes de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale au Service de la culture ;
- la venue à Lausanne des délégués de la Conférence des villes en matière culturelle pour la session d'automne.

### FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises un montant de 810'000 francs, soit une augmentation de 40'000

francs par rapport à l'année 2010 (3,4% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions, soit le BBL, Théâtre de Vidy, Opéra et OCL).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à 7'635'000 francs (non compris la Cinéma-thèque, les écoles de musique et le théâtre jeune public), sans compter les aides ponctuelles distribuées par la commission cantonale des activités culturelles (CCAC). Ceci représente une augmentation de 145'000 francs par rapport à l'année 2010.

## ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 18,61% du budget du Service de la culture.

### Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- « expos-infos », financée par le Canton et la Ville, tirée à 11'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure « infos expos », qui paraît deux fois l'an, tirée à 115'000 exemplaires en trois langues.

### Nuit des Musées de Lausanne et de Pully

Onzième édition pour la Nuit des Musées, qui s'est déroulée du samedi 24 septembre à 14h00 au dimanche 25 septembre à 02h00. Sous le slogan « Cultivez votre culture », ce sont 16'303 visiteurs, dont plus de 3'500 enfants qui ont visité, leur billet-objet autour du cou décliné sous la forme d'une enveloppe de graines à planter, les 22 musées et institutions participant à la manifestation, pour la modique somme de dix francs (gratuit pour les moins de seize ans). A relever la création d'un poste de directeur pour lequel a été nommé M. Denis Pernet.

### Dépôts des musées communaux

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du mudac en 2008 suivent leur cours. Près d'une cinquantaine d'objets chinois ou égyptiens ont été restaurés (bronzes, porcelaines, marbres, terres cuites), de même qu'une quinzaine d'œuvres de la Collection d'art du verre contemporain.

A signaler que la Collection de l'Art Brut est toujours en attente d'un dépôt climatisé et sécurisé pour l'entreposage de ses collections.

### Atelier de numérisation

Rattaché au Service de l'organisation et de l'informatique depuis 2010, suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux.

### Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

43'120 personnes (36'133 en 2010), dont 2'349 élèves, 3'589 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes et animations). Pour la deuxième année consécutive, la fréquentation du musée s'inscrit en très forte progression, soit près de 7'000 visiteurs de plus par rapport à 2010. Cette progression est due au fort succès rencontré par l'exposition « Playmobil ».

Expositions temporaires :

- « Face au mur, Papiers peints contemporains », au mudac et au Musée de Pully, du 3 novembre 2010 au 13 février 2011 ;
- « *Stefan Sagmeister : Another exhibit about promotion ans sales material* », du 9 mars au 13 juin 2011. Cette exposition a été ensuite présentée au Musée des arts décoratifs de Paris en octobre 2011 ;
- « Sauvés des eaux », du 9 mars au 13 juin 2011 ;
- « 4<sup>e</sup> Biennale de la céramique dans l'art contemporain d'Albisola » et « *Helvètes vulcains* », du 6 juillet au 25 septembre 2011 ;
- « *Prix de design de la Confédération suisse 2011* », du 19 octobre 2011 au 12 février 2012 ;
- « Playmobil Fab. », du 19 octobre 2011 au 12 février 2012 ;
- « Ettore Sottsass et Pierre Charpin : *En verre et contre tout* », du 23 novembre 2011 au 2 septembre 2012.

### Musée historique de Lausanne (MHL)

20'986 personnes (22'179 en 2010), dont 2'401 élèves de 153 classes et 2'481 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires :

- « Jean-Jacques Waltz, dit Hansi (1875-1951) », du 22 mars au 15 mai 2011 ;
- « De Bocion à Jeker. Dons et acquisitions 2000-2010 » du 8 avril au 28 août 2011 ;
- « Black is beautiful » et « Pierre Wazem » dans le cadre de BD-FIL, du 10 au 12 septembre 2011 ;
- « Couleur dessinée. La magie de la couleur dans la bande dessinée » et Mathieu Berthod « L'homme perdu dans le brouillard » dans le cadre de BD-FIL, du 9 au 25 septembre 2011.

Le projet de transformation du parcours permanent a dû être revu en raison d'importants travaux de rénovation que nécessitera le bâtiment. Un préavis de crédit d'étude a été adopté par la Municipalité à la fin de l'année.

Relevons enfin l'acquisition par le musée de deux albums (1868 et 1969) d'Adrien Constant de Rebecque dit Constant Delessert.

### Collection de l'Art Brut (CAB)

31'470 personnes (31'085 en 2010), dont 4'612 élèves et 1'836 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannoises, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires :

- « Ataa Oko », du 5 mars au 22 août 2010 (prolongée jusqu'au 27 février 2011) ;
- « Laure Pigeon », du 10 septembre 2010 au 15 septembre 2011 ;
- « Nannetti colonel astral », du 12 mai 2010 au 30 octobre 2011 ;
- « Blackstock », du 29 septembre 2011 au 19 février 2012 ;
- « Guo Fengyi », du 17 novembre 2011 au 29 avril 2012.

Cette année a vu un renforcement de la CAB. La directrice actuelle, Mme Lucienne Peiry, a pris la fonction d'attachée culturelle, directrice de la recherche et des relations internationales dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Mme Sarah Lombardi, conservatrice depuis 2004, a été nom-

mée directrice ad interim. Notons le début des travaux de réaménagement de l'appartement du premier étage du Château de Beaulieu en bureaux pour le personnel de la Collection, permettant ainsi de libérer un espace important au rez-de-chaussée pour une amélioration de l'accueil du public.

### Musée romain de Lausanne-Vidy

13'396 personnes (8'825 en 2010), dont 2'157 élèves, ont visité le Musée romain de Vidy (expositions temporaires et permanentes, mais animations non comprises).

Expositions temporaires :

- « Brazul », du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 1<sup>er</sup> mai 2011 ;
- « Avance, Hercule! », du 7 juin 2011 au 22 janvier 2012.

Les travaux de construction de l'extension du musée commenceront en 2012. Des fouilles archéologiques préliminaires ont été réalisées au mois de février nécessitant l'enlèvement des portakabin, avec pour conséquence l'arrêt du programme d'animations du musée. Celles-ci reprendront à la fin des travaux d'extension. A relever aussi la forte progression de la fréquentation du musée par rapport à l'année précédente, avec près de 5'000 visiteurs en plus.

### Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne, a présenté deux expositions d'envergure :

- « El Modernismo, De Sorolla à Picasso, 1880-1918 », du 28 janvier au 29 mai 2011. Dédiée à l'art espagnol à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, cette exposition était placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi d'Espagne Juan Carlos, et de la Présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey ;
- « Van Gogh, Bonnard, Vallotton... », du 24 juin au 23 octobre 2011. Cette exposition était consacrée à l'une des plus prestigieuses collections d'Europe constituée au début du XX<sup>e</sup> siècle, la collection Hahnloser.

### Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la commission s'est réunie à cinq reprises, a visité trois ateliers et a procédé à une consultation par correspondance. Elle a examiné 82 demandes de soutien au total.

Sur sa recommandation, des œuvres de Loan Nguyen, Sandrine Pelletier et Jacqueline Benz ont été acquises, et des résidences artistiques ont été attribuées à Anne RoCHAT et à Robin Michel.

Le FAP a accordé des soutiens à des artistes lausannois pour 15 expositions en Suisse et à l'étranger, ainsi que pour la réalisation de neuf publications. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud, de trois lieux d'art indépendants et de la manifestation Aperti.

L'exposition d'œuvres d'art dans l'entrée du bâtiment Flon-Ville s'est poursuivie avec une œuvre de Simon Depierraz, puis une de Nicolas Pahlisch.

Enfin, le dépôt de la collection du FAP a fait l'objet d'un réaménagement pour assurer des conditions de conservation correctes à environ 800 œuvres. Un inventaire des quelque 900 œuvres exposées dans les locaux de l'administration communale a été entrepris. La problématique d'un dépôt adéquat pour le FAP reste entière.

Par ailleurs, des images des photographes lausannois Marcel Imsand et Adrien Constant de Rebecque ont

exceptionnellement été acquises avec l'accord de la Municipalité.

Au terme de la législature, la commission du FAP a été reconduite dans ses fonctions pour un an.

La Ville a également accordé son aide à :

- Circuit Centre d'Art Contemporain, qui a reçu le Swiss Exhibition Award 2010 décerné par la Fondation Julius Baer et l'Office fédéral de la culture pour la meilleure exposition d'art contemporain en Suisse en 2010, ainsi que le Prix fédéral pour espaces d'art 2010 ;
- l'Association Doll, espace doll.

### THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 25,04% du budget du Service de la culture.

#### Théâtre Vidy-Lausanne

96'294 spectateurs, dont 4'545 adhérents, ont assisté aux 39 spectacles (571 représentations).

Sous la responsabilité artistique, administrative et technique du Théâtre, ce ne sont pas moins de 22 productions (469 représentations) qui ont été présentées dans douze pays.

Du côté des metteurs en scène, artistes et compagnies de la région, Sandra Gaudin, Françoise Courvoisier, Julien Mages, Jean Liermier, Patrick Mohr, Katia Delay, Véronique Reymond et Stéphanie Chuat, Hervé Loichemol ou encore Francine Wohnlich ont marqué le Théâtre de leur présence, de même que la Cie STT, compagnon du Théâtre, qui a proposé trois spectacles, « Soupçons », « L'usage du monde » et « Quartier Lointain ».

Parmi les créations marquantes, destinées à partir sur les routes, il faut signaler « La compagnie des spectres », d'après le roman de Lydie Salvayre. Grand maître du théâtre européen, le Polonais Kristian Lupa a signé, à Vidy, sa première mise en scène en français : « La salle d'attente », d'après un texte de Lars Norén, réunissant pour l'occasion des comédiens fraîchement sortis d'écoles professionnelles (notamment La Manufacture). De son côté, Eric Lacascade a réglé un « Tartuffe » d'une rigueur et d'une élégance rares. Petite surprise, concoc-tée par trois jeunes acteurs, « André » a séduit par sa fraîcheur et sa justesse.

Une année au Théâtre Vidy-Lausanne est aussi émaillée de propositions qui touchent d'autres formes d'expression que le théâtre dramatique : David Dimitri a enthousiasmé petits et grands avec « L'homme cirque », le « Slava's Snowshow » a marqué une nouvelle étape dans la collaboration avec le Théâtre du Jorat, à quoi s'ajoutent « Sur la route », « Par le Boudu » ou « Deux hommes jonglaient dans leur tête ». Deux créations portant le label Vidy ont également vu le jour dans le domaine de la marionnette et du théâtre d'objets : « Savanna » d'Amit Drori et « Hand Stories » d'Yeung Fai.

Toujours soucieux d'aller au devant du public, le Théâtre Vidy-Lausanne a, en outre, développé nombre d'actions : une soirée « portes ouvertes », des représentations audio-décrites destinées aux aveugles et aux malvoyants, des « ateliers critiques » réservés aux classes et des rencontres « Sur le vif », où des spectateurs peuvent échanger leurs points de vue sur une représentation.

A l'instar du Bèjart Ballet Lausanne, cette année a été particulièrement difficile pour le Théâtre de Vidy-Lausanne avec, d'une part, les effets négatifs d'une certaine

politique culturelle en France ayant entraîné une diminution des moyens dévolus au spectacle vivant et donc une diminution des possibilités en termes de coproduction et de ventes des spectacles, et, d'autre part, une baisse des rendements liée à la faiblesse de l'euro.

### **Théâtre Kléber-Méleau**

Le théâtre a proposé six spectacles pour 86 représentations (deux productions et quatre accueils) attirant quelque 12'865 spectateurs.

### **Théâtre Arsenic**

Le théâtre a fermé ses portes le 13 avril en raison des travaux de rénovation et de transformation. Il poursuit toutefois ses activités, la saison 2011-2012 se réalisant hors les murs, à l'instar de l'Opéra, en collaboration avec d'autres structures culturelles lausannoises. 9'523 spectateurs ont fréquenté les vingt manifestations représentant 113 représentations. Durant cette année, le théâtre a coproduit onze créations théâtrales et chorégraphiques, ainsi que réalisé neuf accueils (théâtre, danse, exposition). Au chapitre des collaborations, le théâtre a participé aux festivals LausanneDanse11, à la Fête de la danse et, pour la deuxième année consécutive, au Passculture organisé par le Théâtre de Vidy et le Canton de Vaud.

### **Théâtre Boulimie**

14'256 spectateurs ont assisté aux six spectacles (103 représentations). Relevons l'excellent accueil du public à la production « Le Tour du monde en 80 jours », qui a affiché complet tout au long des 49 représentations.

### **Théâtre 2.21**

Près de 9'000 spectateurs ont assisté aux 30 événements (168 représentations) répartis dans les deux salles du théâtre.

### **Pulloff Théâtres**

Seconde année de transition pour le Pulloff qui a subi d'importants travaux de rénovation. Douze spectacles dont sept créations ont néanmoins pu être proposés à quelque 6'000 spectateurs.

### **Le Petit Théâtre**

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté seize spectacles (douze sur scène, un sous chapiteau et trois en tournée) pour un total de 372 représentations auxquelles ont assisté 17'182 spectateurs à Lausanne et 27'966 à l'extérieur.

### **Théâtre de marionnettes**

Le Théâtre de marionnettes a présenté sept spectacles, dont deux coproductions avec des compagnies lausannoises, totalisant 49 représentations auxquelles 6'271 spectateurs ont assisté.

### **Compagnies de théâtre indépendantes**

#### *Aide à la création*

Quatorze projets – soutenus par la Ville de Lausanne et choisis avec le concours de la commission du théâtre, qui a siégé à six reprises – ont été créés durant l'année. Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'un contrat de confiance :

- C<sup>ie</sup> Marielle Pinsard, dirigée par Marielle Pinsard (contrat de confiance 2008-2011) ;
- Numéro23Prod, dirigée par Massimo Furlan (contrat de confiance 2009-2012) ;
- Théâtre en Flammes, dirigé par Denis Maillefer (contrat de confiance 2009-2012) ;
- Cie Jours Tranquilles, dirigée par Fabrice Gorgerat (contrat de confiance 2010-2013) ;
- Cie STT, dirigée par Dorian Rossel (contrat de confiance 2011-2014) ;
- 2bCompany, dirigée par François Gremaud (contrat de confiance 2011-2014).

#### *Promotion et diffusion*

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum par le biais d'aides ponctuelles, en complément de CORODIS et Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande technique organisation spectacle (artos), association à but non lucratif, créée en juillet 1997.

Pour 2011, l'ensemble de l'aide directe au théâtre indépendant (création, diffusion, accueils) se monte à 878'542 francs. Le financement des associations et structures destinées au théâtre indépendant (deux tiers de la subvention Arsenic – part destinée au théâtre : 690'000 francs ; Théâtre 2.21 : 190'000 francs ; Pulloff Théâtres : 35'000 francs ; moitié de la subvention destinée à CORODIS – partie théâtre : 17'500 francs) se monte à 932'500 francs. Compte tenu du nombre de spectacles de danse présentés à l'Arsenic, un tiers de sa subvention a été attribuée à la danse.

En tout, c'est donc un montant de **1'811'042 francs** qui est venu soutenir le théâtre indépendant.

### **DANSE**

Les montants attribués à la danse ont représenté 14,54% du budget du Service de la culture.

### **Béjart Ballet Lausanne**

Environ 105'000 personnes (près de 19'000 à Lausanne) ont assisté à la vingtaine de ballets (53 représentations dont douze à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans dix pays (France, Grèce, Espagne, Pologne, Italie, Allemagne, Slovaquie, Corée, Chine, Suisse).

Après deux représentations de « Syncope » et « Dionysos » données à Béziers, la Compagnie s'est produite à Athènes avec « Le Presbytère », qui a conquis 10'000 spectateurs. Au mois de mars, le BBL a présenté au Palais des Festivals de Cannes « Aria », « Ce que l'Amour me dit » et « Dionysos ». Après une tournée en Espagne avec divers programmes qui ont captivé plus de 14'000 spectateurs, la Compagnie a enchaîné avec une tournée des Zénith de Rouen, Clermont-Ferrand, Nantes, Grenoble, St-Etienne, Marseille et Toulouse. La Compagnie s'est ensuite envolée pour la Pologne avant de rentrer en Suisse, où elle s'est produite à Beaulieu en juin avec un programme « Le Sacre du Printemps », « La Dame aux Camélias » et « Figures of Thought », ainsi qu'un gala en

faveur du Japon attirant au total plus de 10'000 spectateurs. Sept représentations données à Cologne, puis Verbier, Châteauvallon et Vichy sont venues clôturer la saison. En octobre, les danseurs de la Compagnie se sont envolés pour une tournée asiatique, qui les a conduits en Corée et en Chine. Pour terminer l'année, le BBL s'est produit comme à l'accoutumée au Théâtre de Beaulieu, devant plus de 10'000 spectateurs, avec au programme « Cantate 51 », « Serait-ce la mort », « Là où sont les Oiseaux » et « Brel et Barbara ».

Deux nouvelles créations sont venues enrichir le répertoire de la compagnie, à savoir « Figures of Thought » d'Alonzo King, directeur de l'Alonzo King LINES Ballet, invité par la Compagnie en juin, et « Là où sont les Oiseaux » de Gil Roman.

Cette année a été particulièrement difficile pour le BBL, avec d'un côté une diminution significative des spectacles et de l'autre une baisse des rendements liée à la faiblesse de l'euro. Les soutiens de la Fondation Maurice Béjart et du FERL auront été décisifs pour couvrir le déficit de la saison 2010-2011. Une réorganisation de la direction administrative a également été conduite durant le second semestre 2011.

### **Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne**

L'Ecole-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Notons aussi la participation de l'Ecole-Atelier à la cérémonie d'ouverture de la 14<sup>e</sup> World Gymnaestrada le 10 juillet à Lausanne.

### **Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs**

Le 39<sup>e</sup> Prix de Lausanne, auquel ont assisté 3'147 spectateurs, a eu lieu au Théâtre de Beaulieu, du 1<sup>er</sup> au 6 février. La première étape du concours s'est déroulée par vidéo. 205 jeunes danseurs de 31 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquelles le jury a sélectionné 85 candidats. Ces derniers ont participé aux épreuves de sélection et à la finale se déroulant à Lausanne. Parmi les vingt finalistes, sept se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des soixante écoles ou compagnies partenaires du Prix. En ville de Lausanne, des photos exposées sur le Grand-Pont et sur les transports publics ont révélé une partie de la diversité géographique du réseau mondial du Prix de Lausanne.

Le 39<sup>e</sup> Prix, le premier à se dérouler sous la présidence de Mme Beth Krasna, était dédié à son fondateur, Philippe Braunschweig, décédé en 2010.

Signalons le nouveau projet du Prix de Lausanne : un tour du monde avec ses étoiles. Dès le mois de mai, une série de Master Classes a été organisée sur les cinq continents. Ces cours sont donnés par des lauréats du Prix au sommet de leur carrière et sont ouverts aux élèves des écoles de danse des régions où ils ont lieu.

### **Collection suisse de la danse**

La Collection suisse de la danse est le fruit de la fusion entre la Médiathèque à Lausanne (dissoute en 2010) et la mediathek tanz.ch à Zurich. Cette nouvelle entité, dont le siège est à Berne, a pour but de préserver le patrimoine chorégraphique helvétique sous quelque forme que ce soit. La Fondation dispose de deux bureaux avec chacun ses compétences : celui de Lausanne continue de collecter en premier lieu les documents imprimés ainsi que les

objets, et le bureau de Zurich le matériel audiovisuel. Au cours de l'année, la Collection suisse de la danse s'est vue remettre en don la seconde partie du Fonds Philippe Braunschweig. Divers travaux de conditionnement et de sauvegarde ont été réalisés durant l'année (Fonds Sigurd Leeder, Berner Tanztage, etc.). Relevons aussi l'organisation par la Collection de deux conférences sur la danse dans les clips vidéo, et la remise du Prix de documentation vidéo 2011/2012 à six compagnies de danses, dont deux lausannoises. La fréquentation du bureau lausannois de la Collection s'inscrit à environ 150 visiteurs.

### **Spectacles de danse à l'Arsenic**

2'666 spectateurs ont assisté aux huit accueils et créations chorégraphiques (32 représentations).

### **Sévelin 36**

Environ 4'200 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques (56 représentations) programmés, parmi lesquels « Les Printemps de Sévelin », « La Fête de la danse », « La Plateforme », « Lausanne Danse 11 ». Notons la dernière création de Philippe Saire, « Black Out ».

### **Cargo 103**

Cargo 103 a accueilli essentiellement des cours, des stages, des ateliers de danse contemporaine.

### **Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)**

Association professionnelle, l'AVDC œuvre à ancrer la danse contemporaine dans la société. Tout au long de l'année, elle a développé un certain nombre d'activités : diffusion d'informations (site Internet, newsletters, mise à jour de la partie danse dans de l'annuaire du spectacle romand, répertoire des écoles de danse), appui et conseils aux danseurs et chorégraphes, organisation de stages et de manifestations, médiation culturelle (Plateforme vaudoise de médiation culturelle en danse) et archivage du patrimoine vaudois de danse.

### **Association pour la reconversion des danseurs professionnels**

C'est la première année que la Ville de Lausanne soutient cette association d'utilité publique, qui accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur reconversion après la scène. Elle a ainsi suivi durant l'année 35 danseurs, proposé des bilans de compétences, des séances de coaching, donné un cours d'introduction à la vie professionnelle, sensibilisé les danseurs mais aussi différents partenaires (offices de chômage, services d'orientation scolaire et professionnelle), ainsi qu'octroyé des bourses.

### **Compagnies de danse indépendantes**

#### *Aide à la création*

Neuf projets, sélectionnés sur préavis de la commission de la danse qui a siégé à trois reprises, ont été créés durant l'année en bénéficiant d'une aide ponctuelle de la Ville de Lausanne.

La C<sup>ie</sup> Philippe Saire a travaillé en étant au bénéfice d'une convention de soutien conjoint (Commune de Lausanne, Canton de Vaud et Fondation Pro Helvetia) pour une

durée de trois ans (2010-2012). Par ailleurs, la Cie Nicole Seiler a bénéficié d'un contrat de confiance.

La Cie Philippe Saire bénéficie d'un soutien régulier de la Ville de Lausanne. Cette année, la Cie a donné 23 représentations (trois productions) : une dans le Canton de Vaud, cinq dans le reste de la Suisse et 17 à l'étranger. A relever que la Cie met en place, lors de chaque création ou reprise, des actions de sensibilisation en direction des différents publics (scolaires, centres socioculturels, associations, entreprises). Ces actions sont envisagées comme des axes d'ouverture à la danse contemporaine et permettent une formation du public.

#### *Promotion et diffusion*

Idem que pour les compagnies de théâtre indépendantes (voir ci-dessus).

L'aide directe aux troupes de danse (création, diffusion, accueils) se chiffre à 426'903 francs (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la danse contemporaine s'élève quant à lui à 522'500 francs (Sévelin 36 : 120'000 francs ; Cargo 103 : 20'000 francs ; AVDC : 20'000 francs ; un tiers de la subvention à l'Arsenic – part danse : 345'000 francs ; moitié de la subvention destinée à Corodis – part danse : 17'500 francs).

En tout, c'est donc un montant de **949'403 francs** qui est venu soutenir la danse indépendante.

## MUSIQUE

La musique a représenté 34,62 % du budget du Service de la culture.

### Musique classique

#### *Opéra de Lausanne*

Pour sa quatrième année d'activité totalement hors les murs, l'Opéra de Lausanne a attiré 31'480 spectateurs, en 16 événements, correspondant à cinq opéras : « Roméo et Juliette », « Rinaldo », « Norma », « Farnace », « La Grande Duchesse de Gérolstein » (19 représentations), un spectacle pour enfants « Pierre et le Loup » (cinq représentations et une scolaire), cinq conférences organisées en collaboration avec Forum Opéra, cinq répétitions générales publiques, ainsi que deux retransmissions d'opéras en plein air au parc de Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale.

La réduction des activités de l'Opéra est liée à son exploitation hors les murs débutée en octobre 2007. Tous les spectacles présentés par l'Opéra l'ont été à la Salle Métropole ou au Théâtre de Beaulieu, loués pour l'occasion. Les travaux de rénovation de la cage de scène et du renouvellement des installations techniques commencés en mai 2010 s'achèveront dans les délais, permettant à l'Opéra de retrouver ses murs dès la saison 2012-2013. Débutée en été 2010, l'Opéra a achevé sa première Route Lyrique à fin janvier. Cette opération sera reconduite en été 2012.

Malgré les difficultés liées à l'exploitation hors les murs, l'Opéra poursuit sa mission pédagogique. Ce sont ainsi près de 5'500 jeunes qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion des spectacles présentés, des ateliers lyriques, de visites guidées, de rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors, ou des répétitions générales.

#### *Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)*

L'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 88 concerts, dont 61 à Lausanne (pour 52'400 auditeurs), 18 en Suisse y compris l'Opéra d'Avenches (pour 37'900 auditeurs), et neuf à l'étranger (pour 9'422 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre à la Salle Métropole et au Théâtre de Beaulieu.

L'OCL a produit douze concerts d'abonnement, donnés à deux reprises, soit 24 représentations (23'918 spectateurs), dont un sous la direction du jeune et talentueux chef japonais Kazuki Yamada et huit concerts du dimanche (5'350 spectateurs) à la Salle Métropole.

A l'étranger, l'Orchestre s'est produit en France (Paris et Grenoble), en Espagne où il a effectué une tournée de trois concerts, dont l'un dans le prestigieux Auditorium Nacional de Música de Madrid, ainsi qu'en Roumanie où il a participé au Festival George Enescu de Bucarest avec trois concerts entièrement consacrés à Schumann.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Genève, La Chaux-de-Fonds, Payerne, Porrentruy, Zurich, Martigny, ainsi que pour la première fois dans le cadre du Festival d'Opéra à Avenches.

Sur le plan discographique l'OCL a terminé l'enregistrement des « Concertos pour piano » de Mozart et a débuté celui des « Symphonies » de Schumann. Citons également le tournage pour la RTS d'une série de quinze clips destinés à présenter aux jeunes des œuvres phares du répertoire.

Enfin, grâce à l'adoption par le Conseil communal le 15 février du préavis N° 2010/46 « Fondation de l'Orchestre de chambre de Lausanne - Demande d'un crédit spécial », accompagné d'une augmentation des subventions versées par le Canton et la Ville, ainsi qu'aux importantes mesures d'économies prises, la situation financière de la Fondation s'est notablement améliorée.

#### *Sinfonietta de Lausanne*

Le Sinfonietta a présenté, avec un effectif allant d'une vingtaine à plus de 80 musiciens, devant près de 25'000 auditeurs, 18 programmes différents en 46 concerts publics. Il a donné douze concerts à l'intention des élèves des collèges lausannois. L'orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne (salle Métropole, Paderewski et Cathédrale), ainsi qu'à St-Sulpice, Sugnens et Gland, mais aussi à Mézières au Théâtre du Jorat pour les représentations d'un spectacle de Patrick Lapp et Jean-Charles Simon, et à Montreux pour l'inauguration de la nouvelle salle Stravinski. Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, il a assuré les représentations de « La fille de Mme Angot » et de « La Grande Duchesse de Gérolstein ». Il a aussi collaboré avec divers chœurs de la région et le Conservatoire. Il s'est en outre produit en plein air aux concerts gratuits donnés au parc Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale. Quant au « Requiem » de Verdi coproduit avec l'Ensemble Vocal de Lausanne, il a été retransmis en direct sur Espace 2.

#### *Camerata de Lausanne*

La Camerata a débuté cette année sa dixième saison anniversaire, marquée par une tournée vaudoise soutenue par la Fondation BCV. Elle a donné 16 concerts en Suisse et France, ainsi qu'en Suède où elle a effectué une tournée dans plusieurs villes.

### *Quatuor Sine Nomine et Festival Sine Nomine*

Le Quatuor a donné 33 concerts en Suisse, dont un à l'Eglise St-Laurent dans le cadre de Lausanne Estivale, et en France voisine.

Année impaire oblige, le Festival Sine Nomine a eu lieu du 25 au 29 mai à l'Aula des Cèdres réunissant plus de 2'100 auditeurs. Signalons que l'atelier pédagogique, qui a présenté un concert par et pour des enfants, a rencontré un tel succès que des classes n'ont pu y accéder. 500 élèves ont toutefois pu y assister.

### *Festival Bach*

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 14<sup>e</sup> édition, six concerts et une conférence suivis par près de 1'400 auditeurs. Pour cette édition, un Grand Prix Bach de Lausanne, quatrième concours international d'orgue a été mis sur pied. Malgré les prestations de grande qualité des candidats, le jury a décidé de ne pas attribuer de prix.

### *Académie de Musique*

Les « Masterclasses » de Pierre Amoyal et Bruno Canino se sont déroulées du 29 juillet au 6 août. Pour cette édition, l'Académie a choisi d'augmenter le nombre de cours qu'elle dispense. De trente périodes, elle est passée à cinquante périodes d'enseignement. Sur les vingt duos inscrits, dix duos ont été sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Israël, d'Autriche, de Russie, de Suisse, des Etats-Unis, de France, du Japon et d'Italie. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 800 personnes. Pour la quatrième année consécutive, le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné.

### *Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)*

Cette année, l'EVL fêtait le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa création. A cette occasion, l'Ensemble était très présent à Lausanne, avec une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville, la sortie d'un livre d'Antonin Scherrer « Au nom de la Voix » aux éditions Favre, la sortie d'un film « Le combat entre le vrai et le beau » avec la Cinémathèque suisse et la RTS, le Concert anniversaire, « Vespro » de Monteverdi, à la Cathédrale de Lausanne, mais également en coproduction avec le Sinfonietta pour son 30<sup>e</sup> anniversaire à la Cathédrale de Lausanne et avec l'Association des Concerts de Montbenon pour son 30<sup>e</sup> anniversaire. L'EVL était aussi présent à l'étranger avec quatorze concerts en France et trois en Espagne. 38'000 auditeurs ont ainsi assisté à cette année anniversaire. Notons également la nomination de Guillaume Tourniaire en qualité de chef invité privilégié de l'EVL.

### *Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert*

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert, neuf concerts devant près de plus de 4'500 auditeurs, dans différentes églises et salles lausannoises.

### *Concerts*

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a mis sur pied, pour son 30<sup>e</sup> anniversaire, neuf concerts ;
- l'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis », qui a mis sur pied huit concerts ;
- les Concerts des Paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (huit concerts), la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne (23 concerts) et l'Association des Amis de

l'Abbaye de Montheron (sept concerts) ;

- la Société de musique contemporaine (SMC), qui a organisé une série de dix concerts et concerts commentés attirant plus de 1'200 auditeurs ;
- Amabilis, Orchestre de chambre de St-Paul (six concerts) ;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne (OSUL) pour ses six concerts.

### *Autres soutiens à la musique classique*

En outre, la Ville a soutenu 19 projets par le biais de soutiens ponctuels, plus particulièrement :

- l'Association Art-en-Ciel pour sa série de concerts au Casino de Montbenon ;
- l'Association de Musique Improvisée de Lausanne pour l'édition de son 15<sup>e</sup> Festival ;
- l'Association Ensemble en Scène pour l'organisation des Rencontres musicales avec Cédric Pescia ;
- le Festival de guitare, 11<sup>e</sup> édition ;
- l'Ensemble Babel.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique s'est monté à **12'888'029 francs**.

### **Jazz et Musiques Improvisées**

#### *Chorus – Fondation Promojazz*

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, avec de nombreux concerts, dont le 2'500<sup>e</sup>, qui a eu lieu le 27 octobre. Par ailleurs, la collaboration avec l'EJMA s'est poursuivie.

#### *Jazz Onze + Festival Lausanne*

Près de 5'000 personnes ont assisté à la 24<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 2 au 6 novembre au Casino de Montbenon.

#### *Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées*

La Ville a soutenu 17 projets par le biais de soutiens ponctuels (neuf créations, huit diffusions), dont plus particulièrement :

- le Festival Rue du Nord de musique improvisée ;
- l'Association Eustache.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de **346'089 francs**.

### **Musiques du monde**

Ont été soutenus :

- Amdathra ;
- Peña del Sol.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à **30'000 francs**.

### **Chanson et musique actuelle**

#### *Les Docks*

Plus de 49'000 personnes ont assisté aux 82 événements programmés aux Docks, soit une augmentation de la fréquentation de plus de 5'000 auditeurs par rapport à 2010. Les Docks ont eu le privilège d'accueillir des grandes stars internationales telles que Good Charlotte, Rob Zombie, Julien Doré, Korn, The Baseballs, Simple Plan, The Sisters of Mercy ou Cœur de Pirate. Relevons aussi la présence du groupe Indochine, dont les billets se sont vendus en quelques minutes. Malgré la difficulté de placer des artistes locaux en première partie des artistes internationaux, les Docks ont réussi à program-

mer 35 groupes suisses ou locaux (sur 115 artistes au total). Au chapitre des collaborations, on peut relever l'accueil pour la première fois de festivals de métal (Inferno, Impetus et Pagan), ainsi que la programmation de soirées avec le LUFF, la Fête de la musique, le Lausanne/Pully for Noise. Des expositions ont aussi été présentées tout au long de l'année dans l'espace café des Docks. Soulignons que les Docks continuent le remboursement du prêt de 322'000 francs consenti par la Ville.

#### *Le Romandie*

Plus de 30'000 spectateurs sont venus assister aux 130 événements (concerts, soirées d'ouverture, soirées dansantes et aftershows) proposés par Le Romandie. Relevons le grand succès remporté par « La Bombe du Romandie », qui a eu lieu aux Pyramides de Vidy et qui réunissait les DJs de toutes les associations avec qui le club collabore durant l'année. Cette soirée a attiré plus de 1'500 personnes.

#### *Le Bourg*

Plus de 16'000 spectateurs ont assisté aux 151 soirées proposées, associant musique, danse, café-théâtre et humour.

#### *Metropop Festival*

Près de 5'500 personnes ont assisté à la 11<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 10 au 12 novembre à la Salle Métropole. Signalons, parmi les 13 concerts programmés, la performance du groupe Archive accompagné de l'Orchestre de chambre de Lausanne.

#### *Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)*

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, de promotion, de conseil et formation. La FCMA a soutenu à travers les activités de Swiss Music Export de nombreux artistes, ainsi que réalisé deux compilations promotionnelles en collaboration avec Couleur 3 et Option Musique. Elle a également organisé neuf formations suivies par une centaine de personnes, et reçu dans ses locaux près de 150 personnes pour des rendez-vous personnalisés. Notons l'ouverture d'une antenne de la FCMA à Neuchâtel.

#### *Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle*

La Ville a soutenu 39 projets par le biais de soutiens ponctuels (30 créations, neuf diffusions), dont plus particulièrement :

- le Lausanne/Pully For Noise Festival, qui a organisé pour sa 15<sup>e</sup> édition 21 concerts de groupes suisses et internationaux, suivis par plus 5'860 personnes ;
- le Régional Rock ;
- le Festival Electrosanne ;
- le Transat Festival ;
- le Car de thon ;
- l'Association Icare ;
- la Cave du Bleu Léopard, pour ses concerts gratuits.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté **1'165'488 francs**.

#### **Fanfares**

##### *Association des corps de musique lausannois (ACML)*

L'ACML regroupe en son sein neuf sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et aux différents événements annuels (37 spectacles, concerts et cor-

tèges). Relevons, d'une part, la disparition de la Fanfare du Corps de police de Lausanne qui a dû renoncer à accomplir ses prestations par manque de disponibilité de ses membres et, d'autre part, l'arrivée d'un nouvel ensemble au sein de l'Association, le Traditional Pipe Band of Lausanne, société regroupant des passionnés de cornemuse.

L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à **103'000 francs**.

#### **Écoles de musique**

##### *Conservatoire de Lausanne et Haute école de musique de Lausanne (HEMU)*

L'institution abrite une Haute école de musique composée de départements classique et jazz (à Lausanne, Sion et Fribourg), qui dispense une formation professionnelle, ainsi que le Conservatoire de Lausanne, qui propose une formation musicale classique non professionnelle aux jeunes et aux amateurs.

La direction générale de l'institution a été confiée à M. Hervé Klopfenstein depuis le 1<sup>er</sup> février 2010.

Le Conseil de fondation s'est réuni quatre fois et le Comité de direction dix fois.

Quelques faits marquants sont à relever au niveau institutionnel :

- la nomination d'un nouveau directeur du site de Lausanne de la Haute école de musique en la personne de M. Paul Urstein ;
- au vu du succès remporté par la première saison de concerts, la mise sur pied de la deuxième édition. Tant le Conservatoire que l'HEMU y sont présents et ce sur tout le territoire romand ;
- la commémoration des 150 ans de la Fondation du Conservatoire de Lausanne dont la Ville a été partenaire : un livre de près de 400 pages, une exposition et des concerts ont marqué l'événement.

##### *Conservatoire de Lausanne*

Le Conservatoire de Lausanne offre une formation musicale à quelque 1'200 élèves amateurs. Il se donne pour vocation d'être au service du plus grand nombre et de promouvoir le talent musical de certains élèves, qui pourraient envisager de poursuivre leurs études au niveau professionnel.

Jusqu'à présent, le financement du Conservatoire de Lausanne a été assuré par la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et les écolages. Dès 2012, la mise en application progressive de la Loi sur les écoles de musique (LEM), adoptée par le Grand Conseil, apportera des changements dans ce domaine.

Il faut relever une forte participation des élèves du Conservatoire de Lausanne au Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse, qui leur a décerné douze premiers prix, dont trois avec félicitations du jury, sept deuxièmes prix et cinq troisièmes prix, montrant ainsi l'excellent engagement des professeurs de la maison.

Au terme de l'année, ce sont quarante certificats AVCEM qui ont été obtenus par les élèves instrumentistes et chanteurs du Conservatoire de Lausanne, dont onze avec félicitations du jury. En même temps, 69 certificats de solfège ont été délivrés par le Conservatoire, dont seize en rythmique-solfège.

La structure Musique-Ecole compte actuellement 32 élèves. Par ailleurs, une nouvelle filière pré-HEM a vu le jour cette année. Elle est une suite naturelle de la struc-

ture Musique-Ecole et permet aux élèves les plus doués le souhaitant de se préparer dans les meilleures conditions possibles à une entrée en Haute école de musique, tout en poursuivant une scolarité normale. Dix-sept élèves ont bénéficié de cette nouvelle filière.

Quelques manifestations importantes ont marqué l'année :

- la production de l'opéra « Didon et Enée » de Purcell par les Vocalistes du Conservatoire, en collaboration avec des solistes et un orchestre baroque de la Haute école de musique de Lausanne ;
- le spectacle « Circus » par l'Ensemble trompettes et percussions, en collaboration avec l'Ecole de cirque de Lausanne ;
- une série de concerts de musique sacrée du XX<sup>e</sup> siècle avec la Maîtrise et l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire de Lausanne, en collaboration avec trois autres chœurs d'enfants et de jeunes dans les Cantons de Vaud et Fribourg.

#### Haute école de musique (HEMU)

Cette année peut être considérée comme une phase de consolidation de la nouvelle organisation académique. La mutualisation des moyens pédagogiques entre les sites d'enseignement suit son cours. On a pu également observer avec satisfaction une plus grande perméabilité académique entre les départements classique et jazz.

Un grand projet de construction au Flon a été accepté par le Conseil de fondation et validé par le Conseil d'Etat. Il s'agit d'un bâtiment contigu aux locaux de l'EJMA comprenant une salle de concert de 300 places et des locaux d'enseignement sur deux niveaux.

Rappelons qu'en 2006, au moment de la création du département jazz au sein de la Haute école de musique, aucun local spécifique n'avait été prévu.

Les effectifs de l'HEMU (régulés par décision de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie comme pour les autres Hautes écoles de musique de Suisse) sont restés stables avec environ 500 étudiants et 200 professeurs, répartis entre les trois sites d'enseignement et les deux départements classique et jazz.

#### Statistiques

*Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, secondaire 1 à 4, certificat) : domicile des étudiants*

<b>Lausanne</b>	<b>51,2%</b>	<b>(- 0,7%)</b>	<b>578</b>
Autres communes vaudoises			520
Cantons romands			25
Etranger			6
<b>Total</b>			<b>1129</b>

Par rapport à 2010, on observe une diminution de 0,35%.

*Classes non professionnelles (certificat supérieur 1 à 4, études supérieures non professionnelles) : domicile des étudiants*

<b>Lausanne</b>	<b>31,6%</b>	<b>(- 14,8%)</b>	<b>6</b>
Autres communes vaudoises			11
Cantons romands			2
<b>Total</b>			<b>19</b>

Par rapport à 2010, on observe une diminution de 32%.

*Classes non professionnelles (classes «adultes») : domicile des étudiants*

<b>Lausanne</b>	<b>45,5%</b>	<b>(+3,8%)</b>	<b>5</b>
Autres communes vaudoises			6
<b>Total</b>			<b>11</b>

Par rapport à 2010, on observe une diminution de 8,3%.

*Classes professionnelles : Haute école de musique (classique) : domicile des étudiants*

<b>Lausanne</b>	<b>(35,7%)</b>	<b>(- 2,3%)</b>	<b>111</b>
Autres communes VD			74
Cantons romands			51
Autres cantons suisses			13
Etrangers			62
<b>Total</b>			<b>311</b>

Par rapport à 2010, on observe une augmentation de 3,7%.

*Classes professionnelles : Haute école de musique (jazz) : domicile des étudiants*

<b>Lausanne</b>	<b>(21,1%)</b>	<b>(- 13,3%)</b>	<b>15</b>
Autres communes VD			13
Cantons romands			22
Autres cantons suisses			6
Etrangers			15
<b>Total</b>			<b>71</b>

Par rapport à 2010 (64 étudiants au total), on observe une augmentation de 10,93%.

#### Diplômes décernés à la fin de l'année 2010/2011

- Département 51 (-2) attestations ou certificat classique : non professionnels  
14 attestations de niveau secondaire V B  
40 (+5) bachelors  
23 (+12) masters de pédagogie  
31 (+1) master d'interprétation  
2 (-3) master de soliste
- Département 13 (-2) bachelors  
Jazz 2 (+2) masters de pédagogie  
2 (+2) masters d'interprétation  
2 (+2) masters en théorie musicale

#### Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

Après la réforme pédagogique de 2010, l'EJMA a engagé une profonde restructuration administrative en 2011. Une nouvelle équipe est à pied d'œuvre, depuis la rentrée de septembre, pour répondre aux défis liés à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les écoles de musique. L'EJMA compte 801 élèves, dont 21 en classe préprofessionnelle, ce qui correspond à 16'605 heures d'enseignement par année. Le but de l'école est de développer un enseignement de groupe permettant aux élèves de tout niveau de vivre les plaisirs de la scène rapidement. Cette stratégie permet aussi de mieux gérer le budget d'enseignement, les cours collectifs sont nettement plus rentables que les cours individuels. Une baisse de 200 heures d'enseignement a permis une meilleure gestion budgétaire.

L'école accueille sous son toit l'HEMU section jazz du Conservatoire de Lausanne. Cette communauté entre

des élèves de niveaux très différents est un atout très précieux de par l'émulation qu'elle provoque manifestement au sein de l'école.

Le Conservatoire de Lausanne-HEMU conduit un projet de construction nommé « Flon II Pépinières » en contiguïté au bâtiment de l'EJMA. Le nouveau bâtiment accueillera une salle de concert et des locaux d'enseignement. L'EJMA soutient ce projet dédié essentiellement au développement de l'enseignement du jazz et des musiques actuelles, mais qui favorise également le rapprochement avec la culture musicale classique profitable à tous les musiciens et apprentis-musiciens.

Hors la gestion habituelle, les points suivants méritent en outre d'être soulignés :

- l'élaboration du Règlement de la Maturité spécialisée musique (MSM), rédigé en commun avec la directrice du Conservatoire de Lausanne, Mme Helena Maffli, et Monsieur Denis Aubert du DGEP, est effective ;
- un projet de passerelle pédagogique avec l'Ecole sociale de musique de Lausanne est à l'étude ;
- certains enseignants de l'EJMA sont aussi utilisés comme maîtres de stage pour les étudiants en pédagogie de la HEM jazz ;
- l'école continue sa collaboration avec diverses institutions scolaires afin que, sous la forme d'allègements de leurs horaires, les élèves talentueux puissent profiter au maximum de leurs études musicales ;
- en juin, l'EJMA a proposé à l'AVCEM un nouveau plan d'enseignement du jazz. L'EJMA a aussi proposé de développer des certifications dans divers styles musicaux comme la chanson, le rock.

L'EJMA est subventionnée par la Ville de Lausanne et le Canton. La cheffe du Service des affaires culturelles du Canton de Vaud, déléguée de la cheffe du DFJC, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction de l'EJMA. La Ville de Lausanne est représentée au sein de ces deux organes par le chef du Service de la culture.

Le bâtiment de l'EJMA est un outil de travail remarquable avec notamment deux espaces de représentation jusqu'alors peu utilisés : l'Atrium et l'Auditorium. Depuis septembre, une saison musicale dense a été programmée avec :

- la série de concert « Duo+ », qui a pour but de réunir un enseignant de l'EJMA et un enseignant du département jazz de l'HEMU, département qui partage les mêmes locaux. Cet événement permet de resserrer les liens entre les deux institutions. Cet événement est financé à part égale entre les deux institutions pour l'année 2011-2012 ;
- les jams le lundi sont thématiques : funk, jazz, afro-cubain et traditionnel. La diversité musicale de ces jams a généré un intérêt d'un public plus large et attire des musiciens de toute la Suisse romande ;
- les jams du mercredi gérées par les élèves de la section préprofessionnelle peuvent se vanter d'une qualité musicale de très haut niveau ;
- des masterclass avec des thématiques cadrées ;
- la course d'école musicale créée par l'ELMA lors de la Fête de la musique a été un moment fort de l'année. En réunissant soixante élèves de cinquième de l'établissement de La Sallaz autour du concept « Une journée, un concert », l'expérience sera renouvelée en 2012 ;
- l'EJMA a ouvert ses portes à la Fête de la musique en mettant à disposition les deux scènes (Atrium et Audi-

torium). Une audience spectaculaire a réjoui tous les participants, musiciens, élèves et organisateurs.

Tous ces événements sont gratuits et attirent également un public externe minoritaire mais en régulière augmentation.

#### Statistiques 2011

Section enfant	139
Section jeune	221
Section jeune adulte	201
Section adulte	249
Section préprofessionnelle	21
Cursus AVCEM	5
Musique école	4
<b>Total d'élèves</b>	<b>809</b>

#### Domiciliation des étudiants

<b>Lausanne</b>	<b>460</b>
Autres communes	311
Autres cantons romands	27
Autres cantons suisses	4
Autres pays	7

#### Ecole sociale de musique (ESM)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale et la cheffe du Service de la jeunesse et des loisirs ont siégé jusqu'au 30 septembre au Comité de direction. MM. Grégoire Junod et Fabien Ruf leur ont succédé pour le dernier trimestre.

Le Comité de direction a tenu trois séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- traitement de l'excédent de recettes 2010 : reconstitution partielle des fonds orchestre en classe, provision pour le 25<sup>e</sup> camp des Chevalleyres ;
- retour excédent Ville de Lausanne 30'000 francs ;
- renouvellement au Comité ESM et changements au corps professoral ;
- nomination de M. Théo Gafner pour succéder à M. Olivier Faller, directeur qui prend sa retraite en fin d'année ;
- poursuite du projet « Orchestre en classe » ;
- rentrée scolaire, effectifs, bouclage des comptes prévisionnels.

#### Statistiques

Cours offerts	1059 élèves	-3.7%
Cours individuels	662 élèves	-4.9%
Cours collectifs	397 élèves	-3.2%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

<b>Lausanne</b>	<b>(86.88%) (+1.1%)</b>	<b>841</b>
Autres communes vaudoises		127
<b>Total</b>		<b>968</b>

Par rapport à 2010, l'effectif d'élèves diminue de 37 unités. Notons que le nombre d'élèves non-lausannois est resté stable, ce qui représente une proportion de 13,12% d'élèves principalement domiciliés dans le Grand Lausanne.

### Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

En 2011, le Conseil d'école de l'Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL) a tenu trois séances. La commission pédagogique de l'EMVL s'est réunie à trois reprises.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- concert de gala du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'école le 6 mai ;
- première édition de l'Atelier spectacle Musique & Théâtre avec Benjamin Cuhe ;
- modification du règlement : suppression des obligations (solfège et cadets) ;
- révision des écolages ;
- engagement de trois nouveaux professeurs ;
- partenariat avec l'établissement scolaire de Prélaz ;
- collaboration avec l'Ecole sociale de musique ;
- participation au Festival jeunes en scène ;
- une journée porte ouverte le 14 mai ;
- la Fête de la musique à Lausanne le 21 juin ;
- la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles au Mont-sur-Rolle ;
- concert de gala des Cadets de Lausanne le 6 novembre ;
- Noël de l'Ecole à l'Aula du collège des Bergières le 17 décembre.

De plus, des auditions de classes, des éliminatoires de concours et des présentations scolaires ont été organisés dans les locaux de l'école :

### Statistiques

Cours offerts	231
Cours individuels	103
Cours collectifs	128

### Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

<b>Lausanne</b>	<b>161</b>
Autres communes	27
<b>Total</b>	<b>188</b>

### Harmonie des écoles lausannoises (HEL)

L'Harmonie des écoles lausannoises (HEL), fondée en 1985, prodigue un enseignement complet de la musique (initiation, solfège, cours instrumentaux, musique de chambre et orchestre) assuré par des enseignants diplômés. L'Ecole veille également à organiser des activités et événements ayant pour but de rassembler ses élèves, afin qu'ils puissent renforcer leurs rapports sociaux et amicaux, développer des projets qui leur sont propres et déployer une dynamique interne au groupe.

Ces activités sociales comprennent, par exemple :

- pique-nique dans des parcs publics lausannois ;
- projection de films en lien avec la musique ;
- repas de fin d'année ;
- création du site Internet de l'Ecole.

Elles complètent les activités proprement musicales de l'Ecole, à savoir :

- concerts dans des EMS lausannois ;
- participation à la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles : une élève de l'Ecole a remporté le titre de championne vaudoise 2011 ;
- création de plusieurs petits ensembles de musique de chambre, actifs régulièrement durant l'année ;

- concert du chœur d'enfants de l'HEL à Corsier-sur-Vevey, au bénéfice de l'association ARFEC (Aide aux familles dont des enfants souffrent du cancer) ;
- spectacle « Conte et Musique » : René le Vif et la Paka Ronin ;
- concert de la classe de flûte traversière aux Schubertiades à Lutry ;
- journée porte ouverte destinée aux élèves inscrits aux cours d'initiation à la musique de l'HEL, ainsi qu'à tous les enfants de la région lausannoise intéressés par les activités de l'Ecole ;
- auditions instrumentales dans les locaux de l'Ecole, à la rue Chaucrau ;
- auditions des classes d'initiation à la Maison de quartier sous-gare au Cazard ;
- traditionnel camp de musique au Planemard à Château-d'Œx durant le week-end de l'Ascension ;
- goûter-concert pour clore l'année scolaire regroupant près de 300 personnes, à la Maison de St-Jean-de-Cour.

### Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

<b>Lausanne</b>	<b>160</b>
Autres communes	40
<b>Total</b>	<b>200</b>

L'ensemble des aides inscrites au budget 2011 pour le soutien aux écoles de musique s'est monté à 6'599'700 francs (y compris le loyer de l'Ecole sociale de musique).

### CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2,30% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la Loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 et l'Ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002.

### Cinémathèque suisse (CS)

Plus de 40'000 spectateurs, soit près de 4'000 spectateurs de plus qu'en 2010, ont assisté aux différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. La programmation a été marquée par la présence d'invités de marque, parmi lesquels Véronique Reymond et Stéphanie Chuat, Jean-Michel Fardon, Michael Chaplin, Pippo Delbono, Marco Bellocchio, Michel Corboz, Xiaolu Guo, Lita Stantic, Michel Boujut, Tonie Marshall, Jacqueline Veuve, Anouk Aimée, Simon Edelstein, Fernand Melgar, Susan Ray, Emmanuel Burdeau, Alain Taner, Claude Goretta, Frank Cassenti, Béla Tarr, Nicolas Klotz ou André Wilms.

L'année 2011 aura vu aussi la pose de la première pierre du nouveau Centre de recherche et d'archivage de la Cinémathèque suisse à Penthaz, l'avant-première officielle au Capitole de « La Petite chambre » de Véronique Reymond et de Stéphanie Chuat, le don du Fonds ACER appartenant à la Paroisse de Mendrisio, la projection au Festival de Venise de la copie restaurée par la Cinémathèque et la Cineteca italiana di Milano du « Vetturale du San Gottardo » et du film auquel la Cinémathèque a participé « Amore carne » de Pippo Delbono, l'avant-

première officielle au Capitole de « Vol spécial » de Fernand Melgar, la décision du Conseil fédéral d'attribuer un crédit complémentaire de 11.6 millions de francs à la Cinémathèque pour garantir son financement de 2013 à 2015 et démarrer le stockage numérique des films, le lancement au Capitole de la grande rétrospective Claude Goretta, l'avant-première suisse au Capitole du *Cheval de « Turin »* de Béla Tarr.

S'agissant du Capitole, il convient de constater que le lieu s'est affirmé comme la salle par excellence de la Cinémathèque, accueillant près de 10'000 spectateurs pour 26 événements. Parallèlement, durant cette période, la Ville a effectué de nombreux travaux afin d'assurer la survie technique de la salle (chauffage, eau, électricité, isolation) et, avec la CS, a permis l'assainissement complet de la cabine de projection.

### **Fondation vaudoise pour le cinéma (FVC) et Fondation romande pour le cinéma (FRCi)**

Les réflexions sur la création d'une fondation romande regroupant les soutiens cantonaux et des villes à la production cinématographique, initiées en 2009, ont abouti. L'acte constitutif de la Fondation romande pour le cinéma a été signé le 26 mai. Cette nouvelle structure, qui reprend notamment les activités de la Fondation vaudoise pour le cinéma dont la dissolution a été décidée par le Conseil de fondation le 5 octobre, a pour but d'encourager et de renforcer la création cinématographique et audiovisuelle, professionnelle et indépendante dans les Cantons de Suisse romande. Les six premiers mois d'activité ont principalement été marqués par le recrutement du personnel et la mise en place du bureau. Les deux premières sessions d'aide sélective organisées par la Fondation romande ont débouché sur le soutien de 17 projets sur les 79 dossiers reçus.

### **Ciné F'estival**

La 14<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 9 au 11 novembre au Cinétoile, a vu la participation de 12'000 spectateurs aux différentes projections, soirées spéciales et animations proposées.

### **Autres soutiens**

Outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, de l'Oblò et du Zinéma, la Ville a également accordé son aide à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival, dont la 10<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 15 au 23 octobre. Les 102 films proposés et autres événements ont attiré plus de 6'300 spectateurs sur huit lieux différents ;
- la 14<sup>e</sup> Nuit du court de Lausanne, le 25 novembre, durant laquelle plus de 3'000 spectateurs ont visionné 65 films suisses et internationaux ;
- programme Passerelle au Cinéma Bellevaux, suivi par plus de 700 spectateurs ;
- Festival Cinémas d'Afrique, dont la sixième édition s'est déroulée du 25 au 28 août, attirant plus de 2'000 spectateurs ;
- la Nuit des images, dont la première édition s'est déroulée le 24 juin au Musée de l'Elysée, attirant quelque 8'000 spectateurs.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté **998'520 francs**. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à 432'520 francs (y.c. la Fondation vaudoise pour le cinéma/Fondation romande pour le cinéma par 250'000 francs). Le financement des associations et structures destinées au cinéma s'élève à 566'000 francs (Ciné F'estival : 20'000 francs ; Cinémathèque + salle du Capitole : 360'000 francs + 145'000 francs de loyer + 41'000 francs de frais de conciergerie de la salle du Capitole).

### **PUBLICATIONS**

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0,32% du budget du Service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 36 projets par le biais de soutiens ponctuels.

Les aides allouées en 2011 aux différentes publications s'est monté à **155'500 francs**.

### **FESTIVALS ET ANIMATIONS**

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 2,04% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la musique, au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

#### **Festival de la Cité**

Edition jubilaire pour le Festival qui, pour ses quarante ans d'existence, a offert six jours de détonations artistiques sous le signe XL, de la création et de la générosité. 115'000 festivaliers ont arpenté les rues de la Cité pour assister aux 279 représentations proposées par quelque 385 artistes. Pour cette édition, de nouveaux lieux ont été investis pour des créations *in situ* : la rue Charles Vuillermet et le Jardin des Colombes. Relevons que l'expérience d'une scène circulaire sur la place du Château a été reconduite. Elle a toutefois été remodelée afin d'offrir un véritable fond de scène aux artistes (jeu à 270° contre 360° en 2010). Parmi les belles réussites de la programmation figurent les Baccalà Clown, le cabaret doux dingue « I love Burlesk », la rencontre électrique de l'air guitare et de la brosse à cheveux distillée par Airnadette, le stand-up de Norman Hosni, ainsi que le Henri Dès métal de Toufo.

#### **Les Urbaines**

Record de fréquentation avec 7'600 visiteurs, soit 2'600 de plus qu'en 2010, pour la 15<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulé du 2 au 4 décembre. Plus d'une quarantaine de performances, installations, expositions, projections, spectacles et concerts, allant des arts du spectacle à la musique en passant par les arts visuels, ont été présentés au public, dans une vingtaine de lieux à Lausanne et Renens.

#### **Fête de la Musique**

Plus de 1'800 musiciens représentant tous les styles ont participé à la 17<sup>e</sup> édition lausannoise de cette manifestation, le mardi 21 juin. Environ 50'000 spectateurs étaient présents aux 150 concerts qui se sont déroulés sur 43 lieux, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées).

## Lausanne Estivale

La 35<sup>e</sup> édition de Lausanne Estivale a eu lieu du 18 juin au 18 septembre, offrant aux Lausannois-es et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de **865'000 francs**.

## SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES DE LA VILLE

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Bibliothèque

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique publique du livre et de la lecture ;
- politique documentaire: acquérir, cataloguer, indexer, incorporer, désherber, éliminer ;
- services au public : prêt et conseil public, animations et expositions pour tous les publics ;
- développement et mise en valeur du fonds patrimonial de la bande dessinée ;
- reliure et entretien des livres.

#### Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées. Constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance (records management) ;
- services au public : accueil et renseignement du public, animations publiques ;
- gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique sur Lausanne et sa région ;
- gestion d'un centre de microfilmage et de numérisation, y compris en matière audiovisuelle, pour l'ensemble de l'administration.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Archives de la ville	8.40	nd	8.40	nd
Bibliothèque municipale	43.02	nd	43.08	nd
<b>Total service</b>	<b>51.42</b>	<b>nd</b>	<b>51.48</b>	<b>nd</b>

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

### Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
<b>Total service</b>	<b>+ 0.06</b>

## Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Archives de la ville	9	8.40	8	7.40
Bibliothèque municipale	61	41.62	62	42.83
<b>Total service</b>	<b>70</b>	<b>50.02</b>	<b>70</b>	<b>50.23</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenti-e-s

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Archives de la ville	1		1	
Bibliothèque municipale	1		1	
<b>Total service</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	

## Mouvements du personnel, excepté transfert inter-service

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
<b>Nombre de mouvement(s)</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

## Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	4
Fin de contrat	
Invalidité	1
Licenciement	
Suppression de poste	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

37 collaborateurs du Service ont bénéficié de 93 jours de formation continue, y compris les cours obligatoires liés à la sécurité et santé au travail. Un collaborateur a obtenu son permis poids lourd pour la conduite du bibliobus. Deux collaborateurs de la Bibliothèque municipale ont achevé avec succès leur certificat de formation continue universitaire (universités de Lausanne et de Fribourg).

## FAITS MARQUANTS DU SERVICE

Dans un contexte de fréquentation publique en léger recul, tant à la Bibliothèque (925'000 prêts en 2011 – huitième rang sur les 14 dernières années) qu'aux Archives (près de 2'000 prestations), il faut noter le vote du préavis No 2010/60 « Location d'un dépôt pour les Archives de la Ville aux Plaines-du-Loup 4 », et l'effet globalement positif du retour à la gratuité d'inscription à la Bibliothèque municipale. Celle-ci enregistre un indice de lecteurs actifs et retrouve le niveau de 2004 (sixième rang sur les 14 dernières années) pour un nombre stable de nouveaux inscrits (4'243 personnes). Au vu de la statistique suisse des bibliothèques de lecture publique, la Bibliothèque municipale de Lausanne figure au sixième rang, tant par le prêt que le nombre de lecteurs actifs.

En parallèle, de nouvelles règles d'utilisation de la Bibliothèque sont entrées en vigueur. Elles autorisent désor-

mais l'accès au prêt à tout résidant en Suisse et aux frontaliers. Une amélioration importante des conditions d'accueil du public a été réalisée grâce à l'installation du wifi sur l'ensemble des sites du Service.

Le principe du regroupement des activités du Service a été soutenu par la Municipalité. Toutefois, le projet d'implantation sur la place de la Riponne a été abandonné dans le second semestre de l'année au profit du barreau Vigie-Gonin (bâtiment à construire sous le pont-route rendu nécessaire par le programme des Axes forts). Les études préalables ont été lancées, et un compte d'attente a été ouvert.

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale pour mettre en place une politique publique du livre et de la lecture cohérente. Il doit permettre de donner naissance à une Maison du livre et du patrimoine tirant profit, à l'horizon 2016, du renouvellement à la fois des conditions d'accueil du public, de l'offre numérique (logiciel documentaire, portail numérique) et d'une politique d'animation affermie croisant édition, patrimoine local et bande dessinée. Enfin, le site permet d'apporter une réponse satisfaisante aux besoins d'espace de stockage des Archives de la Ville. Cette démarche a été présentée à l'occasion des Assises du livre, organisées en collaboration avec le Canton de Vaud, qui ont rassemblé les professionnels de la branche en novembre.

Pour préparer dans de bonnes conditions cette mutation du Service et le déménagement à venir, une réflexion touchant l'organisation interne du travail a été initiée dès l'engagement d'un chargé de recherche au deuxième semestre. Elle est corrélative d'une politique documentaire qui vise à identifier et revendiquer l'offre faite au public. Cette année encore, les éliminations d'ouvrages, ayant perdu leur raison d'être dans une offre de lecture publique, s'est poursuivie. Le fonds de la Bibliothèque municipale est de 358'000 ouvrages au 31 décembre 2011 (405'000 en 2010), pour un volume d'achats de 28'000 documents (chiffres ronds).

Le Fonds patrimonial de bande dessinée a bénéficié d'un nouveau versement exceptionnel, en provenance de la Cité Internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême. Il s'agit du don d'une collection de comics de l'éditeur américain Marvel comprenant 690 titres de périodiques et plus de 9000 documents.

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

### **Faits marquants**

- Ouverture du samedi : le samedi concentre désormais près de 16% des prêts hebdomadaires (2010 : 14%). L'augmentation du prêt le samedi avec 1'505 transactions en moyenne (2010 : 1'450) débouche sur un rapprochement du volume d'activité constaté à la bibliothèque jeunesse par rapport à celle de Chauderon : 800 prêts en moyenne à Chauderon et 700 prêts en moyenne à la bibliothèque jeunesse. De ce fait, un rééquilibrage des effectifs engagés pour l'accueil est intervenu en novembre.
- Action en faveur du jeune public : 40% des nouveaux inscrits ont moins de 15 ans. Témoignage de l'intérêt porté par les familles à mettre leurs enfants en contact avec les livres au plus vite, un tiers se situent dans la tranche d'âge 0-4 ans (552 enfants). Cela se traduit aussi par le succès croissant du prêt de livres cartonnés

comme par la très forte affluence lors des animations « Né pour lire ». A moyen terme, cette prise en charge d'un très jeune public vise à fidéliser le public familial. Pour parvenir à cet objectif, la Bibliothèque agit sur plusieurs fronts. Elle accueille des APEMS le mercredi après-midi et assure en parallèle des visites de centres de vie enfantine où il est possible de rencontrer des enfants dont les parents ne pratiquent pas encore l'accueil en bibliothèque. Enfin, l'offre « Bibliothèque des parents » à la bibliothèque jeunesse remporte un vif succès et contribue à établir un nouveau rapport avec les parents en élargissant les possibilités d'emprunts. Le jeune public ainsi que les centres de vie enfantine participent assidûment aux spectacles de contes et lectures proposés tout au long de l'année.

- Confirmation du succès de l'offre de livres sonores : plus de 20'000 prêts en 2011, soit un accroissement de 24% par rapport à 2010.
- « Livres à domicile » : à l'initiative de la bibliothèque de Montriond, un partenariat s'est mis en place avec le Mouvement des aînés pour faciliter le prêt de livres en faveur de personnes à mobilité réduite via des bénévoles. Ce projet naissant a été salué par le Prix de la Société vaudoise d'utilité publique 2011.
- Bibliothèque municipale jeunesse : en septembre, forte de son succès, l'équipe a fêté les dix ans de son installation à l'avenue d'Echallens. Plus de 2% de hausse des prêts encore cette année, soit 800 prêts par jour ouvrable.
- Bibliobus : dès février, un nouveau collaborateur a repris la conduite du bibliobus après avoir obtenu son permis poids-lourd. Le prêt manuel a du être poursuivi cette année. L'informatisation du prêt a été préparée (report sur la base de données des lecteurs et du fonds) et sera opérationnelle dès janvier 2012.
- Activité des sites: Chailly et Grand-Vennes ont connu une année positive en termes de prêt. Chauderon, Entrebois et Montriond voient en revanche les prêts s'éroder de 2 à 4%. Derrière ces chiffres se cachent des réalités très différenciées : à Chauderon, on dénombre 1373 prêts par jour ouvrable ; à Montriond, ce sont 513 prêts par jour ouvrable contre 272 à Grand-Vennes ou 174 à Chailly. De plus, la baisse statistique des prêts n'est pas assimilable à un recul univoque de l'intérêt porté aux bibliothèques. A titre d'exemple, à Montriond, la politique d'accueil scolaire mise en place a modifié l'usage que font les enseignants de la bibliothèque : pendant longtemps, les enseignants ont assimilé leurs déplacements à la bibliothèque à des « visites-emprunts » pour leurs élèves. Aujourd'hui, ils considèrent la bibliothèque comme un lieu d'animation culturelle centrée autour du livre, sans forcément avoir recours au prêt. En offrant des activités telles que le Voyage-lecture ou des lots d'ouvrages portant sur un thème donné, la bibliothèque offre aux enseignants des outils pour engager la lecture et des animations collectives autour d'un petit nombre d'ouvrages, de façon à ce que les élèves puissent se les approprier. C'est une belle façon de lutter contre le consumérisme (même livresque) et de placer la lecture au cœur de la vie des enfants, ce dont la statistique de prêt ne rend pas compte.
- Les stages « découvertes » créés en 2010 et rassemblant plusieurs institutions vaudoises en faveur des jeunes intéressés par les métiers de l'information

documentaire connaissent un réel succès et le nombre d'inscrits suscite déjà des listes d'attente.

- Participation du chef de service au comité de la nouvelle Association des bibliothèques de lecture publique vaudoises (bibliovaud) en tant que trésorier et administrateur du site web ; participation à un groupe de travail

de Rero sur la mise en place d'un archivage numérique pérenne au niveau romand ; organisation de la remise du prix du Roman des Romands à Lausanne et des Assises du livre ; délégation aux comités de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et de la Fondation Charles-Ferdinand Ramuz.

#### Evolution nette du fonds de la bibliothèque

	Fonds 2011	Acquis 2011	Fonds 2010	Acquis 2010	Fonds 2009	Acquis 2009
Chauderon Adultes	109'372	11'115	111'987	10'710	127'259	11'552
Bibliothèque Jeunesse	60'328	5'098	59'404	6'027	63'693	4'766
Entre-Bois	29'455	3'188	30'033	3'722	31'666	3'210
Montriond	37'074	3'564	39'798	3'662	39'411	3'737
Grand-Vennes	26'115	3'341	26'325	3'481	33'620	2'583
Bibliobus	6'827	927	8'692	709	8'756	589
Chailly	7'602	688	7'056	728	6'201	4'426
Magasin	81'272	28	122'149	45	139'652	60
<b>Total</b>	<b>358'045</b>	<b>27'949</b>	<b>405'444</b>	<b>29'084</b>	<b>450'258</b>	<b>30'923</b>

Compte tenu des acquisitions nouvelles, le fonds global de livres proposés au public a été réduit de près de 12% durant l'année. Le travail a porté prioritairement sur le magasin ainsi que le dépôt du bibliobus. Ces espaces, longtemps considérés comme base arrière du fonds public, sont désormais soumis à une analyse raisonnée de la part des bibliothécaires. Il s'agit de garantir une offre diversifiée et actualisée qui évite d'accumuler sans réflexion des titres sagement rangés dans des magasins et « oubliés » du public. Pour les ouvrages d'intérêt patrimonial avéré, la bibliothèque des Archives est mise à contribution pour garantir leur conservation. Dans certains cas rares, des ouvrages sont proposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire. La bibliothèque jeunesse continue de proposer des livres pour enfants à des structures associatives.

#### Reliure et entretien des livres

L'atelier de reliure a traité 21'042 livres neufs et effectué 1'167 réparations pour éviter de devoir jeter des livres encore demandés par le public. Compte tenu de la politique documentaire qui privilégie le renouvellement des collections, le recours à des tiers pour la fabrication de reliures a été encore réduit : 413 travaux ont été dénombrés (637 travaux en 2010). A partir de février, une nouvelle méthode de renforcement des reliures industrielles – de facto peu aptes à résister aux manipulations des lecteurs – a été testée. Enfin, le personnel de l'atelier de reliure a continué à participer activement à la préparation matérielle des expositions.

#### Services au public

4'243 personnes se sont nouvellement inscrites à la Bibliothèque municipale (4'351 personnes en 2010). 76% de ces inscriptions se concentrent sur les sites de Chauderon et de la bibliothèque jeunesse. Parmi ces nouveaux inscrits, on compte 40% d'enfants de moins de 15 ans. Parallèlement, le nombre de lecteurs actifs (ayant emprunté au moins une fois un ouvrage) est cette année encore nettement en hausse (+ 8%). Le nombre de nationalités (71% de Suisses) et la part des femmes (63%) demeurent stables.

- nombre de prêts et prolongations : 925'787 (Chauderon adultes : 43%, bibliothèque jeunesse : 25%) ;

- moyenne de prêts par jour d'ouverture : 3'550 (2010 : 3'611) ;
- moyenne d'emprunts par lecteur dans l'année : 38 (2010 : 42).

Le dynamisme de la bibliothèque jeunesse est toujours au rendez-vous, malgré un tassement du nombre d'inscriptions. La barre des 230'000 prêts a été franchie pour la première fois (soit plus de 700 prêts par jour). L'augmentation constatée est à mettre au crédit de l'accueil des tout-petits et de l'animation-contes de janvier proposée aux établissements scolaires voisins de la bibliothèque. Si elle a engendré une diminution des inscriptions que permettent normalement les visites de classes, elle a par contre permis à un large public familial d'accompagner les élèves déjà inscrits.

Le succès du samedi, la hausse des prêts à Chailly ou à Grand-Vennes et le dynamisme de la bibliothèque jeunesse ont continué à contrebalancer les effets de la dégradation de l'environnement social notamment à Chauderon, que l'administration a combattue par des nettoyages et l'installation de rideaux métalliques, fermés chaque soir par les bibliothécaires.

#### Accès à distance

- consultations des comptes personnels : 80'949 (2010 : 65'157) ;
  - dont prolongations : 25'136 (2010 : 20'562), correspondant à 117'837 documents prolongés (2010 : 118'741) ;
- recherches en ligne dans le catalogue : 396'997 (2010 : 431'759).

#### Que lisent les usagers de la Bibliothèque ?

Le lectorat se distribue toujours selon des axes d'une remarquable stabilité : 47% des prêts concernent des œuvres de fiction, 34% touchent des ouvrages documentaires et 19% des bandes dessinées. Le public jeune (moins de 15 ans) affectionne la fiction (57%) et la bande dessinée (23%), alors que le public adulte se tourne plus volontiers vers les documentaires (44%). Le prêt d'ouvrages non francophones touche plus spécifiquement les adultes et représente globalement 3% des emprunts. A noter plus de 5'000 emprunts d'ouvrages à « gros caractères ».

tères » et le succès des « lectures faciles » introduites au second semestre avec plus de 1'000 emprunts. Le tableau ci-dessous donne la statistique des domaines de lecture les plus demandés.

#### Domaines ayant plus de 10'000 prêts en 2011

	Adultes	Jeunesse
Roman pour la jeunesse		108'850
Roman francophone	105'544	
Roman pour la jeunesse (Petit Album)		78'157
Bande dessinée occidentale	74'503	77'468
Roman policier	20'845	
Documentaire (Géographie de l'Europe)	20'605	
Roman (nouveauautés en bacs type bouquiniste)	19'505	
Documentaire (nouveauautés en bacs type bouquiniste)	19'253	
Livres cartonnés pour enfants		19'100
Bande dessinée asiatique		16'464
Roman et documentaire anglophone	16'012	
Documentaire (Nouvel-Age-Verseau-Esotérisme)	14'384	
Documentaire (Médecine)	11'579	
Premières lectures pour enfants		11'916
Linguistique	10'178	

#### Gestion des collections et vie du réseau de la bibliothèque

La direction du Service encourage toute mesure pour vivifier la vie du réseau de la Bibliothèque municipale. Cela se traduit par des échanges directs entre bibliothécaires, des soutiens réciproques entre sites dans la mise sur pied d'animations, et par le déplacement de collections en vue d'élargir l'offre sans recourir à de nouvelles acquisitions. La bibliothèque jeunesse a ainsi prêté près de 2'000 ouvrages aux autres sites de la bibliothèque, y compris le bibliobus.

Ces rencontres et discussions sur la politique documentaire contribuent à une meilleure connaissance du terrain et donc à une réelle prise en compte des besoins du public pour chaque site. Très concrètement, la succursale de Grand-Vennes a été entièrement réaménagée. Cette démarche est le fruit d'une analyse importante du profil de ses usagers et des emprunts qu'ils y font. Ainsi, la partie de la bibliothèque dévolue aux enfants âgés de 0 à 15 ans a presque doublé de surface pour répondre à une demande évidente, incluant livres sonores et livres faciles. De manière concomitante, ces réaménagements ont permis d'améliorer la convivialité de la bibliothèque. Les échos de la part des usagers sont très positifs et le volume de prêt a été croissant.

Le travail de désherbage et d'élimination ainsi que l'inventaire des collections ont été les points forts de l'année. En outre, à partir de février, un nouveau modèle d'échanges de bandes dessinées entre Chauderon et les autres sites du réseau a été mis en place.

De plus, dès le mois de juin, un secteur « Lecture facile » à Chauderon, Entre-Bois, Montriond et Grand-Vennes a été ouvert au public et identifié comme tel. Il s'agit pour la bibliothèque de prendre en compte les besoins des non francophones ou de personnes ayant des difficultés à maîtriser le français mais aussi l'allemand ou l'anglais

par une offre linguistique adaptée. Cet effort est couplé à une offre de livres bilingues ou en langues étrangères qui rencontre un succès croissant, notamment chez les plus jeunes (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, turc, serbo-croate, albanais). Ce secteur réorganisé en 2010 a permis d'augmenter substantiellement le nombre de prêts de livres jeunesse en langues étrangères ou bilingues. On est passé de 2'500 à 4'000 prêts en deux ans, signe évident de l'importance d'une bonne politique documentaire pour répondre au public et encourager la lecture.

Tout au long de l'année, le désherbage a porté notamment sur les petits formats du dépôt ; 35% des ouvrages du dépôt ont par ailleurs été éliminés.

L'inventaire du libre-accès de Chauderon a été mené en mai. Il a touché tous les domaines, à la réserve des bandes dessinées. Au total plus de 73'000 ouvrages ont été inventoriés, permettant de procéder à des corrections dans le système de gestion documentaire de la bibliothèque et de prendre des mesures pour limiter dans le futur certaines erreurs constatées.

#### Accueil de classes et animations autour de la lecture

Année après année, les bibliothécaires agissent pour renouveler leur offre au public et les animations proposées.

La Bibliothèque s'efforce toujours d'agir en faveur des plus jeunes. Accueils de classes, Centres de Vie Enfantine, APEMS sont régulièrement reçus. 903 visites ont été dénombrées, dont 568 à la bibliothèque jeunesse, 210 à Montriond, 68 à Grand-Vennes, 57 Entrebois (2010 : 980 visites). Désormais, la bibliothèque de Montriond est ouverte tous les matins aux classes et aux garderies, à raison de deux rendez-vous possibles par matin. A Grand-Vennes, une bibliothécaire a entamé une formation de conteuse et a pu suivre un cours sur l'accueil des jeunes enfants en garderie, afin de pouvoir développer un programme spécifique à l'attention des institutions dédiés à la petite enfance. Dans ce but, les lecteurs ont déjà pu trouver sur ce site les ouvrages des prix « Chronos », « Enfantaisie » et « Lab-Elle ».

La Bibliothèque a encore participé au projet national « Né pour lire », qui favorise le développement de la sensibilité à la lecture dès le plus jeune âge. Sur l'ensemble du réseau, le nombre de réunions est resté stable avec un succès manifeste auprès des parents (19 accueils).

Madame Isabelle Jacquemain a été appelée à la bibliothèque pour de nombreuses séances de contes. Elle a monté un spectacle à Pâques, puis à Noël. Ceux-ci ont été proposés à l'ensemble du réseau. Pour le seul site de Montriond, elle est intervenue 11 fois devant 19 classes et trois garderies. Elle est aussi intervenue à Chailly pour la première fois, lors des journées portes ouvertes et deux fois sur le site d'Entrebois et Grand-Vennes.

A la bibliothèque jeunesse, des animations de belle facture ont été proposées tout au long de l'année: en janvier, « Je conte jusqu'à 13... » : une animation-contes de Mme Nathalie Jendly à l'attention des classes des établissements scolaires voisins de la bibliothèque. En septembre, une journée festive en collaboration avec les institutions culturelles lausannoises pour célébrer les dix ans de la BMJ à l'avenue d'Echallens. En octobre, un atelier de bricolage a été mis en place par un collaborateur (« Fabrication d'un livre »). En novembre, « Les Passeurs de mots », dans le cadre du « Pois Chiche Festival », ont

donné un spectacle. Enfin, l'exposition « Lectures d'enfances », témoignages de lectures de dix personnalités romandes, mise sur pied par l'Institut suisse jeunesse et médias, a été présentée du 12 novembre à Noël.

A cela s'ajoutent de nombreuses visites ou collaborations avec des enseignants, mais aussi des collectifs ou associations comme l'AMIFA (formation d'éducatrices maternelles), l'Association Lire et écrire, le Jardin des livres, le camp mères-enfants, la Fondation Delafontaine, la Fondation Verdan - musée de la main, le Festival film Energy ou l'Association Zadig pour la prévention précoce de la violence faite aux enfants. Dans ce dernier cas, une bibliographie a été mise à jour sur leur site Internet et un catalogue papier a été préparé en vue d'une diffusion auprès des classes touchées par ce programme ainsi que des lecteurs de la BMJ.

D'autres expériences innovantes ont été couronnées de succès : l'équipe de Montriond a lancé des rencontres intergénérationnelles autour d'un lot de livres (« 1, 2, 3 Albums ») : une classe de 5<sup>e</sup> année du Collège de l'Elysée a rencontré quatre personnes âgées de la Résidence des Trémières entre mars et juin. La présentation scénographiée des ouvrages s'est faite de façon séparée : dans la classe de 5<sup>e</sup> année, d'une part, en collaboration avec l'enseignante, et à la Résidence des Trémières d'autre part, en collaboration avec l'éducatrice. Puis jeunes et personnes âgées se sont retrouvés à la Maison de quartier pour discuter de quelques ouvrages.

Une autre expérience a été menée en parallèle : les résidents de la Maison Mivelaz et une classe à effectif réduit du Belvédère se sont retrouvés plusieurs fois sous la direction de l'animatrice de la Maison et de l'enseignant. Des liens se sont noués au profit de tous.

Les différentes activités proposées pour les jeunes sont désormais relayées sur les sites [www.loisirs.ch](http://www.loisirs.ch) et [www.babybook.ch](http://www.babybook.ch).

Les jeunes ne sont toutefois pas les seuls à bénéficier d'animations pensées pour eux. Sur le site de Chauderon, un programme intitulé « Carte(s) blanche(s) à un auteur » a permis de présenter tous les deux mois des expositions construites par six auteurs romands autour de leur imaginaire. Ce travail cohérent traduit la volonté de mieux penser la politique d'animation et de mise en valeur du livre et de la lecture au sein de la bibliothèque comme institution culturelle à part entière. Parallèlement, à Grand-Vennes, deux écrivains, Jacques-Etienne Bovard et Sonia Baechler, ont été reçus pour une soirée-lecture. En sus, à Chauderon, 18 expositions thématiques ont également été proposées au cours de l'année.

## **Le Fonds patrimonial de la bande dessinée**

### *Collections et Inventaires*

Avec l'appui de trois stagiaires, le catalogage des fonds « Kurt Adolph », « Littérature secondaire » et « Dossiers documentaires Helvetica » ont pu être poursuivis. La quasi-totalité de la partie germanophone du fonds Kurt Adolph a été traitée. Constitué principalement d'articles et dossiers de presse, correspondances, illustrations publiées hors périodique BD, communications/publicités des festivals et musées, le Fonds de dossiers documentaires Helvetica a été analysé. Il constitue une mémoire unique de la bande dessinée helvétique. Enfin, l'immense fonds Ghebali a été inventorié aux deux-tiers (800 titres de périodiques différents). Durant l'année, le Fonds patrimonial a pu être qualitativement enrichi : outre quelques

planches originales suisses, la revue satirique « Punch » créée en 1841 et 90 numéros du périodique « Judge » (à partir de 1890) ont rejoint les collections.

### *Expositions*

L'équipe du Fonds patrimonial s'est investie dans la mise en place de six expositions :

- BD-FIL - La couleur dessinée (9 au 25 septembre) : collaboration avec les commissaires de l'exposition dans la conception et la réalisation de l'exposition. Prêt des planches originales et de périodiques à hauteur d'environ 40% des documents présentés au Musée historique de Lausanne ;
- BD-FIL - Loustal, Chambre avec vue (14 au 17 septembre) : prêt de 15 monographies présentées durant le festival ;
- BD-FIL - L'Etranger de Camus (5 au 30 septembre) : exposition « off » réalisée sur le site de Chauderon pendant le festival. Les documents présentés provenaient du travail de diplôme de M. Dimitri Christofis (EPAC, Saxon, Valais) ;
- Manga - De l'origine à nos jours (21 au 29 janvier) : exposition montée par Bibliomonde (bibliothèque multiculturelle avec 123 langues représentées) à Neuchâtel. Le Fonds BD a participé à l'élaboration du concept de l'exposition et a prêté des documents sur le sujet ;
- Jaermann/Schaad - Schweizerpsalm und andere Abgesänge (25 mars au 5 juin) : exposition montée par le Cartoon Museum de Bâle sur des dessinateurs de presse suisse-alsacienne (Tagesanzeiger : série EVA). Le Fonds BD a prêté des documents traitant des comic-strips ;
- Rock et littérature (15 novembre 2011 au 28 février 2012) : exposition réalisée par Horace Perret à Nantes. Prêt de 14 documents sur le sujet.

Dans le cadre de BD-FIL, le Fonds patrimonial a été impliqué directement pour animer la Journée pédagogique. Trois conférences proposant une introduction à la bande dessinée et au Fonds ont été données devant plus de 300 élèves de 13 à 15 ans. Le conservateur a participé à une table-ronde sur le thème de la bande dessinée suisse. Il a par ailleurs organisé une rencontre de collectionneurs suisses et américains durant le festival, qui ont ainsi pu mieux connaître l'activité patrimoniale menée par le service.

### *Recherche*

Le Fonds patrimonial a suscité l'intérêt de la recherche académique. Deux professeurs des Universités de Lausanne et Fribourg ont lancé, avec l'appui du personnel de la Bibliothèque, des recherches préliminaires en vue d'une demande de financement au Fonds national suisse de la recherche scientifique. Les recherches porteront sur une sélection de périodiques français tirés des archives Ghebali pour les années 1945-1959. Plusieurs étudiants ont également sollicité la consultation du Fonds patrimonial. Une étudiante de l'Ecole de traduction à Genève travaille sur la traduction des bandes dessinées en allemand et français. Une étudiante au Schweizer Journalistenschule de Lucerne aborde le thème du « Braune Comics » (BD de propagande d'extrême-droite). Un étudiant à l'Université de Berne (Germanistik und Geschichte) travaille sur « Tim und Struppi, die Sprachentwicklung über 80 Jahre », une recherche sur le langage des jeunes. Enfin des élèves des Gymnases Auguste Piccard, Bugnon et

Chamblandes ont sollicité le Fonds notamment pour leurs travaux de maturité.

### *Communication*

Le Fonds patrimonial a été présenté sur la scène internationale à plusieurs reprises. Au Festival SpXII à Stockholm (5 au 8 mai), le conservateur est intervenu à l'ouverture du festival. Au festival Boomfest à Saint-Pétersbourg (22 au 25 septembre), le bibliothécaire du Fonds a été invité pour la journée de conférence réservée aux bibliothécaires et professionnels du livre de cette ville. Il est intervenu pour présenter la situation lausannoise au milieu des principales structures européennes actives dans la promotion de cet art (Stockholm, Hambourg, Moscou, Angoulême). A l'Université de Berne (15 octobre), le conservateur a fait une présentation du Fonds BD dans le cadre du colloque international « Interdisciplinary Methodology : The Case of Comics Studies, International Workshop ». Enfin, une refonte des pages du site Internet concernant le Fonds patrimonial de la bande dessinée a été entreprise.

## **ARCHIVES DE LA VILLE**

### **Faits marquants**

Lors de la séance du 15 mars, le Conseil communal a adopté le préavis N° 2010/60 « Location d'un dépôt pour les Archives de la Ville aux Plaines-du-Loup 4 ». En collaboration avec le Service du logement et des gérances, l'aménagement du dépôt dans le bâtiment de la poste aux Plaines-du-Loup 4 a été mené pendant plusieurs mois. Compte tenu du projet de regroupement du Service, les dépenses d'équipement de ce dépôt ont été toutefois limitées au strict minimum. Le dépôt sécurisé et au climat régulé est opérationnel. Il permet d'accueillir les nouveaux fonds dont l'accueil a été gelé depuis plusieurs années.

L'équipe des Archives a été remaniée suite à deux départs en retraite : celui de l'opérateur de l'atelier de microfilmage et de numérisation, suivi par l'assistante en charge du secrétariat et de l'accueil. Cette reconfiguration de l'équipe a été l'occasion de revoir l'organigramme interne.

Sur initiative des Archives cantonales vaudoises, l'archiviste adjoint a été délégué à la « Direction de projet » chargée d'étudier une interface de saisie en ligne et de publication des inventaires des Archives communales du Canton respectant les normes professionnelles en la matière.

Le chef de service a poursuivi son activité au sein de la rédaction de la revue professionnelle « Arbido », et anime la revue lausannoise « Mémoire Vive ». Il a continué ses travaux au sein de plusieurs comités professionnels (Association des archivistes suisses, Association vaudoise des archivistes, Association pour l'étude de l'histoire régionale, Association Mémoire de Lausanne). Il a codirigé un numéro de la revue d'histoire suisse « Traversée », consacré à l'histoire de l'administration. Les archivistes ont rédigé des contributions scientifiques, certaines éditées dans la revue « Arbido ».

### **Consultation**

989 personnes (2010 : 1'072), dont 645 nouveaux inscrits (2010 : 616), ont eu recours aux services des Archives. 1'967 prestations ont été dénombrées (2010 : 2'284),

sans compter la mise à disposition de 433 dossiers de plans de la police des constructions, dans le cadre de la mise à jour de la base de données du Service. Dans ce contexte, la part des requêtes émanant des Services administratifs tout comme les demandes par voie électronique restent stables (respectivement 11% et 8% du total).

### **Animations**

Le chef de service a été invité par l'association du quartier du Maupas lors de son assemblée générale.

Les archivistes ont collaboré à la réalisation de différentes expositions : 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Pierre Viret « Pierre Viret, acteur et témoin de l'Histoire (Forum de l'Hôtel de Ville, 25 mai au 11 juin), 40<sup>e</sup> anniversaire du Centre socioculturel de Boisy (fête de quartier, 17 juin), Fête de l'aviation 2011 à l'aéroport de la Blécherette, Fête de quartier des Bossons-Plaines-du-Loup (26 novembre) et 40<sup>e</sup> ns du Service d'organisation et d'informatique (2 novembre).

L'archiviste adjointe a lancé une nouvelle activité « Découverte » dans le cadre du programme des activités culturelles proposées par la Ville aux écoles (trois classes ont été reçues entre octobre et décembre).

Les archivistes ont été par ailleurs associés à un projet pédagogique relatif à la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la construction du Collège de Béthusy.

Un atelier de généalogie a été organisé dans le cadre du Passeport-vacances.

### **Formation**

L'archiviste adjoint a co-organisé le cours interentreprises « Classer et gérer des archives » destiné aux apprentis (3, 10 et 31 octobre), en collaboration avec les Archives de Montreux et les Archives hôtelières suisses (23 participants). De plus, cinq stagiaires (dont trois en apprentissage) ont été accueillis par l'équipe des Archives.

### **Records Management**

L'archiviste adjointe en charge du dossier a poursuivi sa collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI) pour que se développe un programme de Records Management afin d'améliorer la gestion documentaire dans l'administration communale. Elle a participé aux réunions convoquées par le SOI à ce sujet. Une note à la Municipalité est venue officialiser en fin d'année la création d'un comité de conduite sur la gouvernance documentaire.

Elle a finalisé son appui à l'équipe de projet Equitas dans sa gestion documentaire. Elle contribue notamment à un travail d'amélioration de la gestion des dossiers du personnel des répondants RH, en collaboration avec une collaboratrice du Secrétariat municipal, et à la mise en place d'un site Sharepoint pour la gestion des contrats des Services industriels.

Comme par le passé, des conseils en matière de plan de classement et de conditionnement des documents ont été proposés par l'archiviste adjoint et l'archiviste, à six Services, au bureau du Conseil communal et à trois institutions privées.

### **Archives historiques (versements et inventaires)**

Durant l'année, 63 versements (2010 : 57) ont été effectués par l'administration communale et des privés. L'administration communale a effectué 14 versements (2010 : 20). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 655 fonds différents (2010 : 630). 27 inventaires ont été finalisés (2010 : 36), dont celui relatif aux activités principales du Corps de police de Lausanne entre 1886 et 2002 (153 boîtes). La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 815 références pour des actes signés depuis 1994 (2010 : 724).

### **Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)**

L'archivage de la télévision régionale valdo-fribourgeoise La Télé constitue le défi majeur posé aux archivistes. Le système de transfert de fichiers par ftp proposé par le SOI continue d'être problématique, souvent bloqué, et les procédures de copies sur bande numérique des fichiers masters n'ont pas pu être modifiées malgré les demandes faites auprès du SOI. Les procédures automatiques de traitement des fichiers livrés mises en place par programmation à l'interne du Service garantissent toutefois une gestion courante des flux : les noms des fichiers sont normés, les cotes d'archives attribuées, les fichiers masters et fichiers de consultation dispatchés selon leur mode de conservation-consultation, et les fichiers xml avec les données d'archives sont édités et mis à jour. Depuis l'automne, en concertation avec les Archives, La Télé a par ailleurs modifié sa gestion interne de l'information documentaire, qui apporte une meilleure structuration des métadonnées livrées.

1'376 heures d'images et de sons ont été traitées et, en partie, analysées (2010 : 941 heures). La base de données a été alimentée par 20 sources différentes de productions audiovisuelles, tant publiques que privées (2010 : 31 sources).

534 heures d'archives sonores ont pu être analysées (2010 : 80 heures), notamment Radio Acidule et le Fonds du pasteur Rittmeyer. Plus de 4'400 unités filmiques (2010 : plus de 2'000) ont été répertoriées, représentant 470 heures pour La Télé (2010 : 393 heures), et 48 heures pour TV Bourdo-Net (2010 : 53 heures). Un travail rétroactif de numérisation des émissions de la Télévision régionale lausannoise se poursuit (200 heures).

Le projet d'archivage sonore, financé par la Fondation CAUX-Initiatives et Changement, lancé en mai 2010, se poursuit. Au 31 décembre, quelque 1800 heures de conférences entre 1950 et 1994 ont été numérisées et inventoriées en partie.

La réflexion sur l'indexation des sources audiovisuelles s'est poursuivie avec l'entrée en fonction du logiciel dartfish, qui permet la mise en ligne des sources vidéos et sonores avec indexation segmentée. Cet outil impose une méthodologie très différente de celle qui prévalait jusque-là. L'avantage de ce nouveau logiciel est évidemment de garantir un traitement et un accès web aux sources audiovisuelles selon une indexation fondée sur le timecode.

Comme par le passé, l'archiviste en charge des fonds audiovisuels a encodé des clips, assuré des prises de sons pour différents partenaires (site Internet de la Ville de Lausanne, Lausanne Tourisme, Services administratifs).

Il a enfin soutenu le travail mené par les Archives d'Yverdon-les-Bains engagées dans la reprise des archives de la Télévision régionale du Nord Vaudois.

En octobre, le chef de service et l'archiviste audiovisuel ont fait une intervention sur le travail mené à Lausanne en la matière dans le cadre d'un colloque organisé par Memorivav.

### **Restauration, microfilmage, numérisation**

Le travail de restauration des archives porte désormais sur 964 unités documentaires i.e. registres, affiches, parchemins, ou plans (2010 : 917).

La collection de microfilms de préservation est passée à 2'581 bobines 35mm (2010 : 2'552).

8'749 prises de vue numériques ont été effectuées (2010 : 10'068).

En parallèle, le projet de numérisation de la collection des œuvres exposées dans le cadre des Biennales de la Tapisserie en partenariat avec la Fondation Tom's Pauli a été achevé. La base de données offre l'accès visuel à 955 œuvres, qui ont été exposées à l'occasion des 15 premières biennales lausannoises (la dernière édition a été volontairement exclue du périmètre du projet). Chaque œuvre est associée à une fiche descriptive de son auteur. Cette base de données consultable en ligne sera intégrée dans une page spécifique du site web des Archives dès 2012.

### **Bibliothèque et documentation**

5'649 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2010 : 4'757). La base d'information est donc de 58'586 notices. Notons le tri et l'intégration dans la documentation non numérisée de l'ancienne documentation du SOI (16 tiroirs de dossiers suspendus concernant les années 1985-1995).

L'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par informatique compte – dès le début de l'année 1994 jusqu'à la séance du 10 mai 2011 – 8'560 notices consultables en ligne (2010 : 7'832).

371 titres nouveaux ont rejoint la Bibliothèque en 2011 (2010 : 419). 68% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 513 titres (2010 : 595 titres).

Avec 51 prêts, le nombre d'échanges interurbains, bien que croissant, reste une activité marginale (2009 : 28 prêts effectués et cinq demandes). La bibliothécaire a effectué l'inventaire de la salle de travail.

Enfin, on relèvera l'acquisition de certains imprimés anciens qui enrichissent le fonds patrimonial d'imprimés :

- Etrennes helvétiques et patriotiques pour l'an de grâce 1796 ;
- Georges-Bernard Depping : La Suisse ou tableau historique, pittoresque et moral des cantons helvétiques ; Paris, 1822 ;
- Souvenir de Lausanne et de ses environs, lithographies, Lausanne, 1850 ;
- une série de Bulletins du Grand Conseil de la première moitié du XIXe siècle (don des ACV).

## SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS, à savoir notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative ;
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel ;
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF ;
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

Au plan strictement communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que l'organisation de l'approvisionnement économique de la Ville, ou encore les manifestations honorant les nonagénaires lausannois (ces deux dernières activités seront reprises dès l'exercice 2012 par le Service de protection et de sauvetage, respectivement le Secrétariat municipal).

Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement lui a été confiée lors de la dissolution du secrétariat général de la direction.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

#### Plan des postes

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	66.70	nd	70.70	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

#### Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 4.00

#### Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	67	61.10	76	69.70

### Apprenti-e-s

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Total service	2	2

### Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	5	11

### Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	4
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	5

Augmentation de 4.0 ept décidée par la Municipalité : entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre du régime cantonal des prestations complémentaires pour familles et rente-pont.

### CHANGEMENTS

#### Diminution de la cotisation au régime des allocations familiales pour les indépendants

Cette catégorie de travailleurs, soumise au régime général des allocations familiales depuis 2009, a vu sa cotisation passer de 1,3% du revenu déterminant à 0,8% au 1<sup>er</sup> janvier. Cette diminution fait suite à une première baisse intervenue après une année déjà. Les allocations familiales n'étant versées aux indépendants que si aucun des parents n'est salarié, le volume des prestations est de ce fait limité, ce qui a permis d'ajuster le taux de cotisation en conséquence.

#### Augmentation de la cotisation au régime des allocations familiales pour les employeurs

Pour équilibrer ses comptes, la Caisse cantonale d'allocations familiales a dû procéder à une hausse de la cotisation à ce régime, et la porter à 2,31% (2,2%) du salaire déterminant pour les employeurs ordinaires.

#### Augmentation de la cotisation au régime des APG

Longtemps fixée à 0,3% des revenus soumis à l'AVS, la cotisation au régime des APG a été augmentée de 66,6%, ce qui la porte à 0,5% des revenus soumis à l'AVS. Cette augmentation permettra d'équilibrer les comptes de cette assurance, dont le taux de cotisations n'avait pas été adapté lors de l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

#### Prise en compte des rentes AVS pour fixer les cotisations des non-actifs

Jusqu'ici exclues de la fortune déterminante servant de base à la fixation des cotisations AVS des non-actifs, les

rentes AVS font désormais partie des revenus sous forme de rente servant au calcul des cotisations. Les rentes de l'AI demeurent exclues de ce calcul.

Les cotisations dues par nombre de préretraités ont dès lors été recalculées à la hausse, provoquant un certain mécontentement parmi cette population.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### **Entrée en vigueur du régime cantonal des prestations complémentaires pour familles et de la rente-pont**

Cette prestation cantonale, acceptée par le peuple vaudois lors de la votation du 15 mai, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre. Sa mise en œuvre a nécessité, au niveau de l'Agence d'assurances sociales, l'engagement de quatre collaborateurs à plein temps, ainsi qu'un aménagement des surfaces afin de pouvoir recevoir cette nouvelle clientèle. L'octroi des prestations étant subordonné à la constitution de dossiers exigeants en matière de pièces justificatives à fournir, cette prestation n'a pas encore déployé tous ses effets au terme de 2011, soit trois mois après sa mise en vigueur.

### **Allocations fédérales de maternité**

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité à 361 mères pour un montant total de quelque 3.5 millions de francs dont près de 700'000 francs ont été octroyés à l'employeur « Ville de Lausanne » qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité. Le plafond maximal de l'AMat journalière s'élève à 196 francs, pour une durée de 98 jours.

### **Indexation des prestations AVS/AI**

Toutes les rentes de vieillesse, de survivants et d'invalidité, ainsi que les allocations pour impotents, ont subi une indexation de 1,75%.

### **Allocation communale de naissance**

Cette prestation communale n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (ceci

depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité le 1<sup>er</sup> juillet 2005), pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

Cette année, nous avons enregistré à Lausanne 1'661 naissances et accueils en vue d'adoption (+ 1,8% par rapport à 2010). 290 allocations ont été octroyées (en augmentation de 12,9% par rapport à l'année précédente) représentant une dépense totale de 394'710 francs.

Rappelons que le montant de l'allocation varie de 1'000 francs à 1'440 francs, par palier de 110 francs, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à 60'000 francs. Cette limite est augmentée de 7'000 francs par enfant autre que le nouveau-né.

### **Nonagénaires**

Un cadeau a été remis à 303 (307 en 2010) nonagénaires (72% de femmes). Notons que le 20% d'entre eux/elles seulement sont placés en EMS. Montant de la dépense : quelque 33'500 francs.

### **Approvisionnement économique du pays**

L'année 2010 avait été presque intégralement consacrée à l'élargissement des mesures au rationnement du carburant et du mazout de chauffage, au détriment du contrôle de la maintenance du rationnement de l'alimentation et des effectifs en personnel et en locaux. Cette année, le responsable de l'approvisionnement économique qui ne travaille qu'à temps partiel a pu effectuer l'intégralité de sa mission.

L'organisation lausannoise d'approvisionnement économique est parfaitement opérationnelle :

- organisation générale (plan de travail) ;
- personnel de distribution (cadres) ;
- locaux répartis à divers endroits de la ville ;
- matériel accessoire nécessaire ;
- impression de documents.